

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 21 Février 2014 - 21 Rabi' al-Thani 1435 - N° 519 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSÉRATION DE LA PLANÈTE  
**Sellal**  
reçoit l'envoyé  
spécial du Président  
français



Page 24

LUTTE ANTITERRORISTE  
**Caid-Essebsi**  
souligne  
l'importance  
de la coopération  
de la Tunisie  
avec l'Algérie

Page 15

OMRA  
L'ONHO suit  
de près l'affaire  
des pèlerins  
bloqués en  
Arabie saoudite

Page 24

DANS UNE DIRECTIVE RELATIVE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Bouteflika appelle l'administration à l'obligation d'impartialité

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a ordonné, hier, jeudi au gouvernement et aux walis de la République d'œuvrer à «garantir un scrutin dont la crédibilité ne saurait susciter le moindre doute». Dans une directive relative à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, le président Bouteflika a rappelé avoir auparavant «instruit le Gouvernement de veiller à prendre toutes les dispositions que commande une organisation parfaite de cette échéance électorale, sous tous ses aspects, dans le souci d'en garantir le bon déroulement, dans le respect de la loi et des principes de neutralité, de régularité, de transparence et de crédibilité». Le chef de l'Etat s'est dit à cet égard, «entièrément convaincu» de la conscience du gouvernement et des walis, «du poids d'une telle responsabilité» assurant qu'«ils ne ménageront aucun effort pour assurer à ce rendez-vous électoral déterminant le succès qui s'impose».

Il a dans le même contexte mis en avant «la nécessité qu'il y a, pour toutes les autorités et les instances chargées d'organiser ce scrutin, chacune dans le cadre de ses compétences, de faire preuve d'efficience et de rigueur dans l'exercice de leurs missions consignées par la loi».

Page 3



M. LOUH L'A ANNONCÉ HIER  
**Révision du  
découpage judiciaire  
de la wilaya d'Alger**

Page 24

**HABITAT** Eradiquer les  
constructions  
illégales  
d'ici à 2015

**GHARDAÏA**  
63 lotissements  
localisés pour  
recevoir l'habitat  
rural groupé

BENMERADI L'A CONFIRMÉ :  
Les salaires  
au menu de la  
tripartite prévue  
dimanche

Page 5

SCIENCE et VIE

## Obésité

Ne privez pas  
votre enfant  
de gras !

Pages 12-13

HISTOIRE

## La famine dans le Sersou

V - 1938 : L'ANNÉE  
DES CALAMITÉS  
AGRICOLLES

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 (20<sup>È</sup>J) : DEMAIN  
À 16H00

**MCA-USMA**

## À COUPER LE SOUFFLE !

Page 22

JUSTICE

**EL HARRACH**  
Il tue sa femme  
avec un  
marteau

20 ans de réclusion  
criminelle

Page 9

**Météo****Régions Nord : 19° à Alger**

Temps généralement ensoleillé se couvrant en cours d'après midi/soirée sur les régions du littoral.  
Les vents seront en général faibles à modérés (30/50 Km/h) de secteur ouest notamment sur régions du littoral.  
La mer sera peu agitée à agitée.

**Régions Sud : 24° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé.  
Les vents seront en général modérés à assez forts (20/40 Km/h) avec localement tourbillons de sable.

**DEMAIN AU SIÈGE DE L'UGTA**  
**Conférence nationale**  
**des présidents**  
**des bureaux**  
**de wilayas de l'ANR**



Dans le cadre de la préparation de la prochaine élection présidentielle, le Secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, présidera demain 22 février à 10h30 au siège de l'Union général des travailleurs algérien (Ugta), sis place du 1<sup>er</sup> Mai, Alger, la conférence nationale des présidents des bureaux de wilayas.

**JUSQU'AU 24**  
**FÉVRIER À ALGER**  
**Exposition**  
**d'artisanat**

À l'occasion de la journée de la Casbah, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers, organise jusqu'au 24 février au Centre culturel Mustapha Kateb, (5, rue Didouche Mourad, Alger) une exposition d'artisanat.

**LE 24 FÉVRIER A L'HILTON**  
**Partenariat**  
**Algérie-UE**



La délégation de l'Union européenne en Algérie organise une journée dédiée au partenariat euro-algérien «Avançons ensemble» lundi 24 février de 8 h 30 à 16 h à l'hôtel Hilton, suivie d'une conférence de presse à 11 h.

**finances**

L'Algérie est autorisée à participer à l'augmentation de capital de plusieurs institutions financières mondiales en vertu de trois décrets présidentiels publiés au journal officiel no 4.

	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	19°	10°
Annaba	19°	10
Béjaïa	23°	11°
Tamanrasset	24°	11°

**Horaires des prières**

Vendredi 21 Rabî' al-thani 1435

Fajr	06:03
Dohr	13:02
Asr	16:08
Maghreb	18:37
Isha	19:56



**RND**  
**Célébration**  
**demain de l'anniversaire**  
**du parti**

De 1997 à 2014, le RND a parcouru un long chemin et marqué la vie politique algérienne.

Demain, la célébration sera marquée par une lettre d'Abdelkader Bensalah aux militants, une cérémonie au niveau du secrétariat national et des manifestations organiques dans les wilayas.

Le RND est fortement impliqué dans le soutien à la candidature du président Abdelaziz Bouteflika pour un nouveau mandat.



**CE MATIN À 10H30**  
**Conférence**  
**de Nabil Yahiaoui**  
**(président du RAJA) sur**  
**l'emploi et la jeunesse**



Le Rassemblement pour la jeunesse algérienne (Raja) représenté par son président Nabil Yahiaoui organise une conférence-débat au cours de laquelle plusieurs thèmes d'actualité seront abordés dont l'emploi et la jeunesse.

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura Ben Akoun Alger, ce matin, à 10h 30.

**No comment**

**DEMAIN À L'IF D'ALGER**  
**Hommage**  
**à Assia Djebbar**

L'Institut français d'Alger rendra hommage demain 22 février à la fondatrice de la littérature féminine algérienne d'expression française, Assia Djebbar.

Auteure d'une quinzaine de romans, de nouvelles, de pièces de théâtre et de poésie ainsi que de deux films cinématographiques, Assia Djebbar a reçu de nombreux prix prestigieux et a été élue en 2005 à l'Académie française.

**Ghoul dimanche**  
**dans la wilaya**  
**d'Alger**

Le Ministre des Transports, Dr Alar ghoul effectuera dimanche 23 février une visite d'inspection de certains établissements et projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.



**Mohamed Saïd,**  
**demain**  
**à Mostaganem**



Le président du parti de la liberté et de la justice PLJ, M. Mohamed Saïd, présidera samedi 22 février une rencontre des cadres et militants du parti à l'hôtel Les Palmiers de Mostaganem.

**DEMAIN À L'INSTITUT CERVANTÈS**  
**D'ALGER**

**Présentation**  
**de la programmation**  
**culturelle 2014**



L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger organisent, demain 22 février, une conférence de presse ayant trait à la présentation des grandes lignes de la programmation culturelle 2014.

## DIRECTIVE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL

# Bouteflika appelle l'administration à l'obligation d'impartialité

**Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a ordonné, hier, jeudi au gouvernement et aux walis de la République d'œuvrer à «garantir un scrutin dont la crédibilité ne saurait susciter le moindre doute». Dans une directive relative à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, le président Bouteflika a rappelé avoir auparavant «instruit le Gouvernement de veiller à prendre toutes les dispositions que commande une organisation parfaite de cette échéance électorale, sous tous ses aspects, dans le souci d'en garantir le bon déroulement, dans le respect de la loi et des principes de neutralité, de régularité, de transparence et de crédibilité».**

**Le chef de l'Etat s'est dit à cet égard, «entièvement convaincu» de la conscience du gouvernement et des walis, «du poids d'une telle responsabilité» assurant qu'ils ne ménageront aucun effort pour assurer à ce rendez-vous électoral déterminant le succès qui s'impose».**

**Il a dans le même contexte mis en avant «la nécessité qu'il y a, pour toutes les autorités et les instances chargées d'organiser ce scrutin, chacune dans le cadre de ses compétences, de faire preuve d'efficience et de rigueur dans l'exercice de leurs missions consignées par la loi». Le président Bouteflika a souligné le nécessaire respect scrupuleux, par tous les commis de l'Etat mobilisés dans le cadre de l'organisation de cette élection, du principe d'équité et d'impartialité tout en s'abstenant de tout acte susceptible de porter atteinte à tous les droits dont jouissent les électeurs et les candidats et que la Constitution et la loi garantissent. En conséquence, il faut veiller au strict respect de la loi organique relative au régime électoral, aussi bien dans ses aspects liés à la responsabilité de l'administration et l'impartialité de ses agents vis-à-vis des partis politiques et des candidats, que pour ce qui est des garanties inhérentes à la régularité du scrutin et à sa transparence.**

**Deuxièmement:** A l'effet d'appliquer pleinement ces principes, il appartient en premier lieu à Madame et à Messieurs les walis, ainsi qu'à tous les responsables concernés, de veiller personnellement à réunir toutes les conditions et à mobiliser toutes les potentialités disponibles pour assurer au scrutin du 17 avril 2014 une organisation parfaite.

**Troisièmement:** il leur appartient de placer en tête de leurs priorités leur responsabilité pleine et entière de mettre en échec toute tentative visant à attenter au principe de neutralité ou à compromettre la crédibilité du scrutin.

De telles pratiques sont à bannir et à châtier, qu'il s'agisse de l'utilisation des biens et des moyens de l'administration ou des biens publics au profit d'un parti ou d'un candidat donné, ou de tout comportement, position ou acte de nature à entamer la régularité et la crédibilité du scrutin. Sur cette base et tout en réaffirmant notre souci permanent de réunir toutes les conditions à même d'assurer l'égalité des chances entre les candidats, les responsables concernés sont appelés, à compter de la promulgation de la présente directive et jusqu'à l'annonce officielle des résultats définitifs du scrutin, à prendre

tout en vous rappelant, à cette occasion, à vos responsabilités pour la garantie d'un scrutin dont la crédibilité ne saurait susciter le moindre doute, je demeure entièrement convaincu de votre conscience du poids d'une telle responsabilité, et je suis certain que vous ne ménagerez aucun effort pour assurer à ce rendez-vous électoral déterminant le succès qui s'impose. A ce niveau, je tiens à vous rappeler la nécessité qu'il y a, pour toutes les autorités et les instances chargées d'organiser ce scrutin, chacune dans le cadre de leurs compétences, de faire preuve d'efficience et de rigueur dans l'exercice de leurs missions consignées par la loi, et s'agissant plus particulièrement des mesures suivantes :

**Premièrement:** le respect scrupuleux, par tous les commis de l'Etat mobilisés dans le cadre de l'organisation de cette élection, du principe d'équité et d'impartialité, tout en s'abstenant de tout acte susceptible de porter atteinte à tous les droits dont jouissent les électeurs et les candidats et que la Constitution et la loi garantissent. En conséquence, il faut veiller au strict respect de la loi organique relative au régime électoral, aussi bien dans ses aspects liés à la responsabilité de l'administration et l'impartialité de ses agents vis-à-vis des partis politiques et des candidats, que pour ce qui est des garanties inhérentes à la régularité du scrutin et à sa transparence.

**Deuxièmement:** A l'effet d'appliquer pleinement ces principes, il appartient en premier lieu à Madame et à Messieurs les walis, ainsi qu'à tous les responsables concernés, de veiller personnellement à réunir toutes les conditions

tous les potentialités disponibles pour assurer au scrutin du 17 avril 2014 une organisation parfaite.

**Troisièmement:** il leur appartient de placer en tête de leurs priorités leur responsabilité pleine et entière de mettre en échec toute tentative visant à attenter au principe de neutralité ou à compromettre la crédibilité du scrutin.

De telles pratiques sont à bannir et à châtier, qu'il s'agisse de l'utilisation des biens et des moyens de l'administration ou des biens publics au profit d'un parti ou d'un candidat donné, ou de tout comportement, position ou acte de nature à entamer la régularité et la crédibilité du scrutin. Sur cette base et tout en réaffirmant notre souci permanent de réunir toutes les conditions à même d'assurer l'égalité des chances entre les candidats, les responsables concernés sont appelés, à compter de la promulgation de la présente directive et jusqu'à l'annonce officielle des résultats définitifs du scrutin, à prendre



toutes les mesures visant à :

● 1- Promouvoir et faciliter l'exercice, par les électeurs,

de leur droit de

vote, et de leur

droit de choisir lib-

rement celui

qu'ils jugent le

plus à même de

mériter leur

confiance. Ceci est

d'autant plus vrai

que la libre parti-

cipation du ci-

toyen à la vie politique plurielle constitue le

socle de la démocratie que nous ambitionnons

d'établir.

● 2- Garantir à la campagne électorale une organisation sans faille et un bon déroulement, notamment en ce qui concerne l'organisation des meetings et l'aménagement des espaces consacrés à l'affichage des candidatures, et

réunir toutes les conditions permettant aux candidats de disposer de chances égales sans contraintes ni entraves.

● 3- Remettre aux représentants des can-

cidats et des par-

tiés politiques par-

ticipants à cette

élection, et dans

les délais prescrits

par la loi, une co-

pié de la liste élec-

torale de chaque

commune et une

copie de la liste des membres des bureaux de

vote.

● 4- Permettre aux représentants des candidats d'exercer, de manière effective, leur plein droit de contrôler tout le processus de vote, de dépouillement et de comptage des voix dans tous les locaux où se déroule l'opé- ration, y compris les bureaux de vote itinérants, et mettre à leur disposition des copies des différents procès-verbaux des résultats du scrutin.

● 5- Faciliter le travail de la commission nationale de surveillance des élections et des sous-commissions locales et les accompagner en mettant à leur disposition les moyens qui leur permettent d'accomplir leurs missions conformément aux dispositions de la loi ré- gissant leur domaine de compétence.

● 6- Faciliter le travail de la commission

nationale de supervision des élections et des sous-commissions locales, chargées de veiller au respect de la loi et d'appliquer, en cas d'infraction, les dispositions pénales prévues par la loi organique relative au régime électoral. Dans le même contexte et au regard du rôle majeur de la presse nationale, aussi

bien publique que privée, dans la réussite de la prochaine consultation à travers sa contribution à la création d'un climat propice à la libre expression du choix des électeurs et des électrices, j'attends des médias publics qu'ils fassent preuve de rigueur professionnelle et de professionnalisme en vue de garantir un traitement équitable pour tous les candidats, tant lors de la campagne électorale que durant la phase qui la précède.

Je souhaite, en outre, que les organes de presse privés observent le même sens du devoir professionnel en respectant l'éthique de la profession qui exige de faire préalablement l'objectivité lors du traitement des informations relatives à cet important événement.

J'instruis le gouvernement et les walis, chacun en ce qui le concerne, de veiller en personne à la stricte application du contenu de la présente directive par l'ensemble des agents de l'administration publique à quelque niveau de responsabilité qu'ils se trouvent et quelles que soient les missions dont ils sont investis dans la gestion des opérations électorales.

Je demeure convaincu que chacun accomplit au mieux le rôle qui lui incombe pour permettre au peuple d'exercer sa souveraineté dans un climat où il n'y aura de place ni au doute ni à la confusion. Enfin, j'appelle tout un chacun à s'élever au niveau de l'importance de cette échéance décisive et à œuvrer inlassablement à faire de cette compétition électorale une autre victoire de la démocratie ainsi que le couronnement des efforts de l'Etat et des différents acteurs politiques en vue de consolider notre expérience démocratique, celle-là même qui consacre, dans notre pays, le principe de la liberté de choisir et d'élire.

APS

## La presse, un rôle majeur

## HABITAT

**Mobiliser les moyens nécessaires pour éradiquer les constructions illicites à l'horizon 2015**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mercredi à Alger que les constructions illicites seront éradiquées à l'horizon 2015 dans le cadre du plan de renouveau urbanistique des villes algériennes.

Intervenant lors d'une rencontre sur les nouvelles villes à l'occasion de la Journée nationale de la ville, M. Tebboune a indiqué que l'Etat «a mobilisé des moyens importants pour l'éradication des constructions illicites à l'horizon 2015».

Selon les chiffres officiels, l'Algérie compte près de 380.000 habitations précaires dont les locataires bénéficieront de logements sociaux. Selon le ministre, ces statistiques qui remontent à 2007, pourraient être actualisées, ajoutant que l'opération de relogement ne concernera que ceux ayant été «contraints» d'habiter des bidonvilles et pas «les opportunistes».

Il a précisé dans le même contexte que l'opération de relogement se fera sur la base du fichier national ajoutant que les différentes formules de logement pourraient résorber la demande et contribuer à atteindre l'objectif d'éradication des constructions illicites.

M. Tebboune, pour qui le problème de l'urbanisme est l'un des «défis majeurs», a rappelé que les villes algériennes accusent un retard en matière de développement urbanistique qui s'explique, selon lui, par la croissance démographique, d'une part, et les conséquences de l'exode rural dû à la décence noire», d'autre part.

Cette situation nécessite une réorganisation urbanistique, la création de nouveaux pôles urbains et la mise à niveau des villes. Concernant la réhabilitation du vieux bâti, le ministre a annoncé la création prochaine d'une agence nationale spécialisée. En attendant la création de cette structure, des travaux de restauration ont été déjà lancés à Oran alors qu'un bureau d'étude algéro-espagnol devait voir le jour pour la restauration du vieux bâti dans la ville de Skikda.

**SELON M. LYÈS BENIDIR Reception des projets restants du programme «AADL 1» à Alger avant la fin mars**

Les projets restants du programme «AADL 1» (Agence d'amélioration et de développement du logement), seront réceptionnés avant la fin mars prochain, a annoncé mercredi à Alger le directeur de l'AADL, Lyès Benidir. Les projets restants du programme «AADL 1» destinés à la capitale et situés à Draria et Belle vue (Ain Beïdja), seront réceptionnés avant la fin mars prochain avec la possibilité d'ajourner l'opération de quelques semaines, a indiqué M. Benidir lors d'une rencontre sur la ville. Selon le même responsable, il ne reste dans ces chantiers que les travaux de voiries ajoutant que l'opération de retrait des ordres de versement de la première tranche sera achevée fin avril. Une fois l'opération de retrait des ordres de versement concernant les anciens soumissionnaires achevée, l'agence procédera à la préparation des convocations des nouveaux inscrits, selon le même responsable.

M. Benidir avait affirmé la semaine dernière que 330.000 dossiers ont été traités, soit 42% des demandes au titre du programme «AADL 2». Le programme «AADL 2» a enregistré depuis le début des inscriptions plus 786.000 demandes, dont 212.000 à Alger.

## SELLAL À PARTIR DE AIN-DEFLA

**Le peuple algérien est «libre et souverain» dans ses décisions**

Le peuple algérien est «libre et souverain» dans ses décisions et «nul ne saurait lui dicter quoique ce soit», a déclaré le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, mercredi à partir d'Ain Defla où il a effectué une visite de travail et d'inspection.

«Le peuple algérien est libre et souverain dans ses décisions et nul ne saurait lui dicter quoique ce soit», a souligné M. Sellal, lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile de cette wilaya et les élus locaux, relevant que le peuple est «intelligent» et «conscient» de ses intérêts.

Le Premier ministre a exhorté le peuple à «tirer profit de la démocratie pour servir la nation et non pour la déstabiliser», insistant sur la nécessité de renforcer l'unité nationale. «La démocratie doit être mise à profit pour l'échange d'idées en faveur du développement du pays et non pour semer la discorde et les rancœurs entre les Algériens», a précisé le Premier ministre, qui a appelé à «consolider l'unité nationale et le front interne ainsi que l'exploitation des potentialités dont dispose l'Algérie», affirmant que «l'Etat algérien voulut par la Déclaration de Novembre est l'Etat social qui ne peut abandonner le citoyen».

Par ailleurs, à l'occasion de cette rencontre avec les élus locaux, Abdelmalek Sellal a annoncé la création prochaine de trois (3) centres de formation agricole dans les wilayas de Mascara, El Oued et Ain Defla, indiquant que «la formation est nécessaire dans le domaine de l'agriculture, car celui-ci évolue rapidement».

«Actuellement, nous produisons 70 % des besoins des Algériens en produits agricoles et il est impératif d'aller de l'avant et produire d'avantage», a insisté M. Sellal, affirmant que la «bataille» qu'Ain Defla se doit de remporter est celle de l'agriculture.

En outre, Abdelmalek Sellal a procédé avant la réunion avec les élus locaux de cette wilaya à l'inspection de plusieurs projets de développement s'inscrivant dans le cadre du suivi de l'état de mise en



œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il s'agit du projet de doublement de la voie ferrée El Aïffrou (Blida)-Khemis Miliana d'une longueur de 56 km et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 33%, selon les responsables locaux du secteur des transports.

Un haut degré de performance, des meilleures conditions d'exploitation, une vitesse significativement augmentée et un temps de parcours réduit entre Alger et Oran, constituent les impacts attendus de ce projet. Il a également inspecté une exploitation agricole privée, spécialisée dans l'élevage bovin laitier, dans la commune de Bir Oulef Kheïfa (daïra de Tarik Ibn Ziad) qui s'étend sur une superficie de 70 hectares et compte 560 vaches laitières dont 321 productives, issues des races holstein, montbéliarde et normande.

Une production laitière de 2,7 millions de litres par an (soit 6600 litres par vache) est assurée par cette exploitation comptant également un effectif de 25 travailleurs, dont 2 vétérinaires et un

zootecnicien. Selon les responsables de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, la réhabilitation de l'ancien bassin laitier de la région et, par ricochet, la relance de la filière lait ne peut avoir lieu sans le développement de l'élevage bovin laitier.

Dans ce cadre, le Premier ministre a assuré les producteurs de lait du soutien de l'Etat, relevant que l'Algérie ne peut plus vivre «sous la hantise de l'augmentation perpétuelle du prix de la poudre de lait sur le marché international».

Le Premier ministre a aussi inspecté le nouveau pôle urbain de Chellal, devant abriter la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya. Un total de 5.600 logements y seront construits, dont 2.230 logements publics locatifs (LPL), 700 logements publics promotionnels (LPP), 1.670 logements promotionnels et 1.000 logements selon la formule location-vente. Intervenant tout au long de sa visite, le Premier ministre a demandé aux responsables du secteur de l'habitat d'instaurer une «urbanité homogène» et d'en finir avec «les cités dortoirs».

## URBANISME

**Tebboune : Création prochaine d'une entreprise chargée de la mise à niveau des villes**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé mercredi à Alger la création prochaine d'une entreprise chargée de la mise à niveau des villes.

«Le ministère de l'habitat procédera, dans le cadre de ces démarches visant à apporter les réponses adéquates aux défis auxquels la ville est confrontée, à la création d'une entreprise qui supervisera les programmes de mise à niveau des villes notamment à travers leur restructuration et la correction des dysfonctionnements enregistrés dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'habitat et des équipements de proximité».

Plusieurs opérations pilotes de mise à niveau ont été lancées. Ces opérations constitueront ultérieurement le cadre référentiel à l'élaboration d'un programme national qui s'étendra progressivement à l'ensemble du pays.

Pour la prise en charge financière de ces programmes, un fonds national de soutien des opérations de mise à niveau a été créé, a indiqué le ministre. Le ministère veille, pour la prise en charge des différents



problèmes de la ville, à la mise en place d'une politique propre à ce secteur à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de la gestion intégrée de la ville, soutenue par un cadre juridique, de nouveaux mécanismes de planification et d'outils susceptibles de définir une vision claire et les options à suivre. Il prévoit dans ce contexte la révision et l'adaptation des textes juridiques relatifs à la ville ainsi que des principaux concepts liés à la politique de la ville. Le ministre a annoncé l'installation officielle la semaine prochaine de l'observatoire national de la ville.

La réactivation de cet observatoire permettra le suivi du dé-

veloppement et de la structuration urbanistiques et l'exploitation des espaces publics et du foncier urbain, outre la présentation des mesures et des programmes visant à améliorer les conditions de vie dans les villes. Concernant les nouvelles villes, M. Tebboune a indiqué que le ministère de l'habitat oeuvrait, depuis qu'il a la charge du secteur de la ville, à accélérer le rythme de réalisation de ces villes, à travers la révision et la finalisation des textes législatifs et réglementaires y afférents.

Dans ce contexte, il a été procédé à l'installation d'instances de gestion des nouvelles villes et à l'affectation des res-

sources financières nécessaires à leur réalisation. Près de 600 hectares ont été dégagés au niveau des nouvelles villes de Sidi Abdallah (362 hectares) et Bouïnan (230 hectares) pour les projets de logements promotionnels publics (LPP) et aux logements location-vente dans le cadre du programme AADL. La révision des programmes d'aménagement de ces deux villes a permis de relever leur quota de logements de 72.000 à 105.000 unités ainsi qu'aux équipements d'accompagnement.

La réalisation des nouvelles villes se fera selon une approche «participative» élaborée avec la participation des secteurs public et privé, a indiqué le ministre, appelant dans ce cadre les investisseurs privés à présenter leurs projets en vue de réaliser les différentes structures de prestations (hôtels, restaurants et espaces de loisirs) au sein de ces villes.

Les nouvelles villes (Sidi Abdallah, Boughezoul, Bouïnan, Goléa et Hassi Messaoud) seront réalisées selon une vision fondée sur l'équilibre territorial et la création de villes à vocation.

BENMERADI L'A CONFIRMÉ

## Les salaires au menu de la tripartite prévue dimanche prochain

### • Mise à jour des cartes Chifa avant fin 2014

La question des salaires sera au cœur de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) prévue le 23 février et qui examinera plusieurs dossiers socio-économiques, a indiqué jeudi à Alger Mohamed Benmeradi, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec les directeurs des agences et des structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le ministre a indiqué que les débats de la tripartite, qui groupera le gouvernement, le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), seront articulés sur la recherche de méthodes de règlement des différentes questions socio-économiques notamment celles liées aux salaires et l'examen de l'article 87 bis du code du travail.

Il sera question également lors de cette réunion d'évoquer les décisions



prises dernièrement par les cinq commissions installées après la dernière tripartite et d'examiner les méthodes de leur concrétisation, dont la redynamisation des crédits à la consommation destinés à la production nationale.

Concernant la possibilité d'introduire le code du travail en cours d'amendement, à l'ordre du jour de la tripartite, le ministre a affirmé qu'il n'est pas prévu

dans la rencontre de dimanche, mais le projet de loi amendé sur le travail «sera fin prêt après la prochaine élection présidentielle», pour qu'il soit soumis au gouvernement pour approbation puis aux deux chambres du Parlement.

Dans ce contexte, il a rappelé que le projet de loi amendé sur le travail «sera fin prêt après la prochaine élection présidentielle», pour qu'il soit soumis au gouvernement pour approbation puis aux deux chambres du Parlement.

## SANTÉ

## Seulement 29% des mamans allaitent leurs enfants jusqu'à six mois en Algérie

Seulement 29% des mamans allaitent leurs enfants jusqu'à l'âge de six mois en Algérie comme recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a indiqué jeudi à Alger le spécialiste en pédiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni-Messousi, le Pr Abdelfatih Bensoussi.

«L'allaitement maternel doit être encouragé chez les mères car uniquement 29 % d'entre elles allaitent leurs enfants jusqu'à six mois et ne respectent donc pas l'une des recommandations de l'OMS qui préconise un allaitement au sein exclusif durant six mois», a précisé le Pr Bensoussi à l'APS, lors d'une journée de sensibilisation sur l'allaitement maternel, sous le slogan «Allaitement maternel: tendresse et santé».

Le Pr Bensoussi a cité plusieurs avantages de l'allaitement maternel tant pour l'enfant que pour la mère, notamment la prévention du nouveau né contre les infections diverses, les allergies, les infections respiratoires, les diarrhées et fièvres.

Les enfants nourris exclusivement au lait maternel, durant six mois, ont moins de risques de développer un diabète ou des problèmes cardiovasculaires à l'âge adulte, a-t-il dit. Les

femmes qui allaitent leurs enfants, ont quant à elles, moins de risques de souffrir d'un cancer du sein, du col de l'utérus et de l'ovaire. Intervenant sur le même sujet, le Dr Samia Baouche, médecine à la cellule de proximité et de solidarité d'El Madania, a regretté que les mamans allaitent de moins en moins au sein.

Se basant sur les résultats d'un sondage réalisé sur 120 mamans, le Dr Baouche a imputé cette baisse au congé de maternité qui ne dépassait pas les trois mois et à la législation algérienne qui n'autorisait que deux heures d'absence par jour pour l'allaitement. D'autres spécialistes ont relevé que le premier lait produit par la parturiente était riche en cellules immunitaires et en anticorps qui protégeaient les enfants des maladies, les autres formes d'aliments ne doivent être introduits qu'après six mois et de manière progressive afin de sevrer l'enfant petit à petit. Les contre-indications pour l'allaitement maternel sont «rares» et toutes les femmes peuvent allaiter leurs enfants sauf en cas de maladies sexuellement transmissibles ou lors de la prise de médicaments contre-indiqués pour l'allaitement.

## ORAN

## Formation sur la sécurité du patient et la gestion des risques en milieu hospitalier

Une formation sur la sécurité du patient et la gestion des risques en milieu hospitalier a été organisée courant février à l'Etablissement hospitalo-universitaire «ier Novembre 1954» (EHU) d'Oran en présence de praticiens de la santé du pays, a-t-on indiqué jeudi auprès de cette structure sanitaire.

Organisée dans le cadre du programme d'appui au secteur en collaboration avec l'Union européenne et la

direction des systèmes d'information et de l'informatique du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, cette formation a pour objectif de montrer l'importance donnée à la sécurité dans le cadre d'une politique de gestion des risques, a-t-on indiqué.

La sécurité du patient est devenue, selon la même source, la priorité des systèmes de santé. Une nouvelle perception accrue des risques s'est développée suite

à des événements indésirables répondant à une exigence de transparence vis-à-vis des usagers et de judiciarisation des risques médicaux. A ce titre, a-t-on expliqué, «une nouvelle itération évoque une stratégie plus globale et plus systématique de la sécurité du patient comparée aux précédentes itérations d'accréditation qui évoquaient la gestion des risques selon des approches morcelées par vigilances, comités et pour certains services».

## BOUMERDES

## 40 exposants à la foire oléicole de Beni Amrane

Quelque quarante exposants parmi des oléiculteurs et des partenaires de la filière prennent part à la foire nationale de l'olive et de l'huile d'olive de Beni Amrane (sud de Boumerdes), dont le coup d'envoi a été donné jeudi.

Les participants à cette foire, qui dura trois jours, sont venus des wilayas de Boumerdes, Mascara, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Bordj Bou Arréridj, M'sila et Chlef.

Cette manifestation est déclinée en plusieurs stands dédiés à la promotion et à la commercialisation des différentes variétés d'olives de table et de l'huile d'olive, en plus de l'exposition d'huilières traditionnelles et modernes, ainsi que d'objets artisanaux, de produits du terroir et de plats culinaires préparés avec de l'huile d'olive et des olives. Dans le but de promouvoir

l'investissement dans la filière, les organisateurs de cette édition n'ont pas omis, également, de faire appel aux banques et aux différents dispositifs publics d'investissement.

En son premier jour, la manifestation, encadrée par la chambre d'agriculture, a drainé de nombreux visiteurs, en quête d'une opportunité pour l'achat de l'huile d'olive à un prix abordable, a-t-on constaté. Au programme de la première journée, il est prévu l'animation, par des spécialistes, de conférences sur des thèmes en rapport avec le développement de la filière oléicole. A sa clôture, cette manifestation donnera lieu à la récompense des trois lauréats du concours de la meilleure huile, en vue de stimuler les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits oléagineux.

## GHARDAÏA

## 63 lotissements localisés pour recevoir l'habitat rural groupé

Soixante-trois (63) lotissements ont été localisés dans les communes rurales de la wilaya de Ghardaïa, pour recevoir le programme de l'habitat rural groupé, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'urbanisme et de la construction. Les lotissements, répartis en parcelles d'une trentaine de logements individuels en moyenne dans les sites ruraux de six communes de la wilaya (Ghardaïa, Guerrara, Seb-Seb, Berriane, El-Menea et Hassi El-Gara) recevront un total de 2.200 logements ruraux, a expliqué M. Bachir Bouabdelli, chef de service à la direction précitée. Une enveloppe de plus d'un milliard de dinars a été mobilisée pour la viabilisation et les études d'aménagement parcellaires, en favorisant le respect total des ressources naturelles et l'éco-écologie en milieu rural, a souligné M. Bouabdelli. Les nouveaux sites d'habitat en milieu rural s'inscrivent dans le cadre du choix stratégique défini par les plans d'occupation du sol qui visent notamment à créer des logements groupés intégrés, afin d'éviter les surcoups en matière de viabilisation et d'offrir toutes les commodités et équipements sociaux (santé, administration, enseignement, sport et loisirs) aux habitants de ces sites, a-t-il ajouté. Ce choix stratégique permet, outre l'organisation et la promotion du foncier rural, à travers la création de ces nouveaux pôles d'habitats et villages, de combler les déficits en logements et répondre aux besoins de l'accroissement de la population et aux besoins supplémentaires découlant de la dynamique de l'espace, a estimé M. Bouabdelli. La concrétisation du programme permettra de réduire la tension sur le logement dans la région, de lutter contre les constructions illicites à l'origine de conflits et d'assurer un développement intégré et harmonieux du tissu urbain pour répondre aux attentes des populations de Ghardaïa.

## TLEMCEN

## Ouverture prochaine d'un centre d'interprétation du costume traditionnel national

Un centre d'interprétation du costume traditionnel national sera prochainement ouvert au public, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen. Cette nouvelle structure considérée comme étant un espace muséographique à vocation didactique implantée à l'intérieur du site historique d'El Mechouar a pour missions la valorisation de la culture matérielle et immatérielle liée au costume et à la parure algériens sous toutes leurs formes. Il fournit les clés de compréhension de ce patrimoine culturel vivant en privilégiant la pluralité du regard anthropologique, historique et artistique, a-t-on expliqué. Ce centre d'interprétation du costume traditionnel (CIC) est la première institution muséographique entièrement dédiée aux arts algériens du costume, a-t-on indiqué. Son corpus se compose d'une sélection de quarante costumes traditionnels produits par les artisans des différentes villes et régions du pays.

Le CIC s'articule autour de trois espaces principaux que sont la grande galerie du costume algérien située à l'intérieur des voûtes de la citadelle, ancienne bâtie militaire de l'époque coloniale édifiée sur l'un des cinq palais zianides du Méchouar et offre un périple inédit autour de quelques uns parmi les costumes les plus représentatifs des traditions vestimentaires algériennes. Il compte également l'espace «Lebset El Arfana» situé dans la prestigieuse salle du conseil zianide du Palais royal. Il présente le costume traditionnel féminin tlemcénien devenu élément du patrimoine culturel de l'humanité en 2012. L'espace «blousa» est le troisième. Il est situé autour du patio des princesses zianides du Palais royal du Méchouar. Il permet de découvrir la diversité d'une robe d'origine médiévale transformée par l'influence des modes européennes, symbole du costume féminin de toute l'Oranie, à travers les pièces uniques léguées par huit femmes d'exception, moudjahidate et artistes de différentes générations, a-t-on indiqué.

## «210 plaintes contre des avocats enregistrées par l'Ordre des Avocats d'Alger en 2013»

Quelque 210 plaintes contre des avocats ont été enregistrées par l'Ordre des avocats d'Alger en 2013, a indiqué mercredi le bâtonnier d'Alger Abdelmadjid Sellini qui a appelé au «respect du statut de la profession et du règlement intérieur de l'organisation».

«210 plaintes ont été déposées par des clients contre des avocats en 2013 dont 68 portées par des avocats contre leurs frères», a fait savoir Me Sellini lors des travaux de la 2e assemblée générale ordinaire de l'Ordre des Avocats d'Alger.

114 plaintes ont été traitées, a-t-il ajouté. «L'Ordre des avocats d'Alger continuera à défendre les avocats dans le cadre de la loi», a souligné le bâtonnier d'Alger qui a appelé les avocats au «respect du statut de la profession et du règlement intérieur de l'organisation». Me Sellini a estimé «qu'il y a des agissements qui sont inacceptables de la part de certains avocats».

## 2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORDRE DES AVOCATS D'ALGER

# Sellini : «C'est aux avocats de promouvoir leur profession»

Le bâtonnier d'Alger, Abdelmadjid Sellini a affirmé mercredi à Alger qu'il revenait aux avocats de promouvoir leur profession, tout en relevant «les réalisations importantes» accomplies par cette profession durant l'année judiciaire 2012/2013.

Intervenant aux travaux de la 2<sup>e</sup> assemblée générale de l'Ordre des avocats d'Alger, Me Sellini a indiqué que «la promotion de la profession d'avocat est entre les mains des avocats eux-mêmes, en convoquant des assemblées générales pour exprimer leurs préoccupations». Il a, en outre, évoqué «des réalisations accomplies par l'Ordre des avocats d'Alger» durant la précédente année judiciaire, à commencer par le nouveau statut de la profession d'avocat que l'organisation «a défendu par tous les moyens autorisés par la loi».

Me Sellini a, d'autre part, qualifié de «grand exploit», l'organisation des bureaux de conseil juridique. «L'année précédente a également été marquée par l'amendement du Code de procédure civile avec 100 propositions formulées par l'Ordre des avocats d'Alger, outre l'accord avec le ministère de la Justice sur



nombre de mesures, comme l'autorisation des avocats à enregistrer l'opposition aux décisions de justice, en l'absence du client, à l'exception des mandats d'arrêt». Il a également souligné l'importance de l'organisation pour l'exploit pour l'organisation», a-t-il ajouté.

«Les avocats ont été dispensés de la traduction des documents émanant d'institutions nationales», a-t-il également déclaré. Il a été procédé à l'ouverture d'une bibliothèque pour les avocats dotée d'ouvrages spécialisés y compris des livres relatifs à la jurisprudence du Conseil de l'Etat et de la Cour suprême,

outre la mise à disposition par la faculté de Droit et des sciences administratives de l'Université d'Alger de trois salles pour assurer une formation au profit de 1005 avocats stagiaires relevant de l'Ordre».

«Un lot de terrain a été dégagé par les services de la wilaya d'Alger pour la réalisation d'une maison de l'avocat», a-t-il indiqué. Me Sellini a relevé «la bonne relation entre l'Ordre des avocats d'Alger, le parquet général, le président de la Cour d'Alger et toutes les instances judiciaires y relevant».

Les travaux de la 2<sup>e</sup> assemblée générale de l'Ordre des avocats d'Alger a été marqué par l'adoption du rapport financier et moral pour l'année judiciaire 2012-2013.

Les avocats ont appelé dans leurs interventions à la création de cellules de communication dans les tribunaux et à la poursuite de la promotion du dialogue entre les avocats, les magistrats et les procureurs de la République pour régler les problèmes entravant l'accomplissement de leurs missions «dans le cadre du respect mutuel».

**TRAMWAY D'ORAN**  
**640**  
**abonnements**  
**enregistrés**  
**depuis le**  
**lancement**  
**de la formule**  
**«Tawassoul»**

Près de 640 abonnements au tramway d'Oran sont enregistrés pour la formule «Tawassoul», a-t-on indiqué à la société d'exploitation SETRAM, en marge du salon international des transports, de la logistique et de la mobilité dont la clôture est prévue jeudi. Le responsable commercial de la SETRAM, Ryad Fehim, a indiqué à l'APS que depuis le 18 janvier dernier, date du lancement de la formule «Tawassoul», 635 abonnements ont été enregistrés. L'abonnement mensuel, qui permettra au grand public de voyager en illimité sur le tramway, garantit une économie de 30 % à l'usager de ce moyen de transport, a-t-il souligné. «Si l'on compte seulement quatre aller (et)retours par jour, ça revient à près de 2.100 DA par mois, alors que l'abonnement mensuel est à 1.500 DA quelque soit le nombre d'utilisation du tramway», a-t-il expliqué. D'autre part, une campagne de sensibilisation des élèves des écoles situées à proximité du tracé du tramway vient d'être achevée, a-t-on indiqué. «Nous avons recensé une quarantaine d'écoles primaires proches du tracé et nous sommes allés vers ces établissements pour sensibiliser les écoliers, les plus jeunes surtout, sur les risques à encourir s'ils venaient à traverser les rails», a souligné le même responsable, ajoutant qu'une prochaine campagne similaire ciblera les établissements moyens et les lycées.

## ORAN

### Débats sur les motivations ayant conduit aux mouvements sociaux dans les pays arabes

Des débats autour des motivations ayant conduits à des manifestations dans des pays arabes, où ce qui est appelé «printemps arabe», ont marqué, mercredi à Oran, la deuxième journée du colloque international sur «Les sociologues arabes face aux questions des mutations actuelles». Dans sa communication sur «Les représentations de la révolution par les pauvres en Egypte : étude sociologique des causes, des objectifs et des résultats de la révolution du 25 janvier 2011 en Egypte», M. Ahmed Moussa Badawy, de l'Université du Caire, a fait le lien entre la misère, la pauvreté et les protestations qui agitent son pays. M. Samir Abderrahman Al Shamiri du Yemen abonde dans le même sens, précisant, dans sa communication sur «La révolution yéménite : la question de l'avenir», que les facteurs ayant déclenché les mouvements de contestation (dans les pays arabes) «sont dues aux conditions sociales diffi-

ciles des populations liées notamment à la pauvreté, au problème du chômage, au tribalisme et autres fissures ayant abouti à la délinquance des institutions de l'Etat». Le Yemen, a-t-il considéré à ce propos, «risque de sombrer dans une guerre civile, car les jeunes et les forces vives ont été flouées et leurs rêves évanouis», avant de noter souligner que «la révolution n'a pas changé la donne». Les motivations du «printemps arabe» ne trouvent pas leur raison dans la dimension économique, a fait observer le sociologue pour sa part M. Ahmed Yalaoui, directeur de l'unité de recherche en terminologie de l'Université d'Es-Sénia (Oran), qui considère que les mobiles des protestations «sont à chercher ailleurs. Si non comment expliquer que la croissance des revenus des pays arabes s'est considérablement accrus, malgré les secousses», s'est-il interrogé. M. Yalaoui a exclu au passage «tout lien entre un Etat

autoritaire et le développement», citant l'exemple de la Chine qui est gouvernée par un seul parti politique et affiche un des meilleurs taux de croissance dans le monde grâce aux libertés économiques. «Il y a une confusion entre la notion de pouvoir et celle de l'autorité», a-t-il soutenu dans ce contexte. Pour l'universitaire d'Es-Sénia, M. Mourad Moulay El Hadj qui a abordé le thème de «la jeunesse algérienne politique et sociale et les stratégies de préservation de la stabilité sociopolitique en Algérie», a expliqué l'absence de mouvements de contestation chez les jeunes algériens, dans le sillage des vagues de protestations qu'ont connues les pays arabes, par le fait que les pouvoirs publics algériens «ont agi par anticipation» en mettant en place «une politique sociale bien ciblée à travers les dispositifs d'emploi pour l'absorption du chômage notamment des diplômés universitaires, la multiplication

de mécanismes pour l'obtention de logements et de sécurité sociale, entre autres acquis».

La sociologue saoudienne Fawzia Bachtah, qui a traité de «la question des femmes dans la phase de transition», a indiqué que la voix de la femme saoudienne «commence à se faire entendre», citant l'exemple des 47 femmes qui ont pris l'initiative et ont eu le courage en 2013 d'imposer le droit à la conduite de voiture au même titre que les hommes. Le programme de la troisième et dernière journée de cette rencontre scientifique, à laquelle prennent part des sociologues d'Algérie et de 15 pays arabes, prévoit d'autres thématiques abordant notamment «les réseaux sociaux en Algérie : les usages à l'heure des révolutions du printemps arabe» et «des médias sociaux et changement : impacts sur les relations sociales et les liens de partenariat dans la société jordanienne».

## SANTÉ

### Signature d'un protocole de partenariat entre l'ARES et la filiale Algérie d'Ubifrance

Un protocole de partenariat a été signé, mercredi à Alger, entre l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES) et la filiale Algérie de l'agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance).

Le protocole a été signé du coté algérien par le directeur général de l'ARES, Lazhar Bounaafaa et du coté français par le directeur d'Ubifrance, Georges Regnier.

Le protocole porte sur la coopération entre les agences algérienne et française dans le domaine de l'ingénierie, la construction et l'équipement des structures hospitalières.

Créée en juin 2013, l'agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé, a pour mission la réhabilitation des établissements hospitaliers et la gestion de la réalisation et de l'équipement des neuf nouveaux hôpitaux.

## INDUSTRIE DES BOISSONS

# Édition d'un guide d'utilisation des additifs alimentaires

Un guide d'utilisation des additifs alimentaires dans la filière des boissons vient d'être mis à la disposition des industriels du secteur, afin de renforcer leurs compétences et les informer sur les modalités d'utilisation de ces produits conformément aux lois en vigueur.

«Cette initiative constitue une première dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Elle va dans le sens d'une meilleure maîtrise du système de qualité et de sécurité des aliments», a indiqué, Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) lors d'une journée d'information consacrée à la présentation de ce guide. Les additifs alimentaires ont un «rôle clef» dans le maintien de la qualité et les caractéristiques des aliments en tenant compte des conditions environnementales comme le changement de températures, l'oxydation et l'exposition bactérienne qui peuvent modifier leur composition originelle.

L'édition du guide a été envisagée pour mettre à la disposition des industriels un référentiel conforme au décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans la production des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine. Il a été élaboré par l'APAB en collaboration avec le ministère du Commerce et celui du Développement industriel et de la promotion de l'investissement avec le concours technique du programme algéro-européen d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des TIC (PME II).

«L'objectif de l'APAB est de contribuer à l'harmonisation et la normalisa-



tion des bonnes pratiques de fabrication dans le secteur des boissons dans le respect de la réglementation en vigueur», a-t-on souligné lors de cette rencontre internationale.

Selon Xavier Pinet, expert spécialiste des additifs alimentaires au sein du PME II, le guide se décline en plusieurs parties: les catégories, les fins technologiques des additifs et leurs utilisations au niveau de différents stades (fabrication, transformation, préparation, conditionnement...) ainsi que leur mode d'emploi.

Il détaille aussi l'utilisation correcte et appropriée des additifs alimentaires, les informations sur les dangers pouvant résulter de l'usage de ces produits et sur les mesures à prendre pour maîtriser ces dangers.

Organisée par PME II en collaboration avec l'APAB, la journée d'information vise à sensibiliser les entreprises de la fi-

lière boissons sur les nouvelles molécules utilisables et à renforcer leurs compétences en matière d'utilisation des additifs dans leurs process de fabrication.

Dans le cadre du programme de PME II, la filière des boissons a bénéficié d'un d'appui financier de plus de 356.000 euros. «Le choix de ce secteur, dans le cadre de PME II, a été un choix volontaire car il s'est distingué par un dynamisme et une performance résistant à la forte concurrence des boissons importées qui disposent de meilleurs atouts», a souligné, pour sa part, le secrétaire général du ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Ce programme commun, entamé en mai 2009 en collaboration avec le ministère du Développement industriel, du Commerce et celui de la Poste et des TIC, visait à améliorer la compétitivité PME.

## OXFORD BUSINESS GROUP

## Le complexe pétrochimique d'El Kseur favorisera la diversification de l'économie algérienne

Le cabinet britannique de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG) a affirmé que le futur complexe pétrochimique de Sonatrach qui sera installé à El Kseur (Bejaia) «est un signe que le projet du gouvernement algérien d'investir davantage dans le secteur énergétique en aval est en bonne voie, alors que l'Algérie cherche à diversifier son économie.» Dans une nouvelle étude publiée mercredi, OBG a rappelé que la région d'El Kseur avait été retenue pour l'installation de ce que sera le troisième plus grand complexe pétrochimique du pays après ceux de Skikda et d'Arzew, lequel sera assorti d'une zone indus-

trielle, l'ensemble étant installée sur un terrain de plus de 250 hectares.

Soulignant que les investissements devraient être «significatifs» dans ce projet inscrit dans un plan plus vaste, ce cabinet britannique considère que le développement de l'industrie pétrochimique «est en ligne avec l'ambition de Sonatrach de soutenir l'expansion générale des activités en aval.» La diversification de l'économie à venir et les futures exportations à valeur ajoutée font de la pétrochimie une «filière intéressante» à développer en Algérie, avance l'étude.

En termes de tonnage, les produits les plus importants produits actuellement sont



le méthanol, l'azote liquide et l'hélium, ainsi que la résine, le PVC et l'éthylène, note-t-elle. Par ailleurs, OBG constate qu'au cours des dernières années, les engrangis ont fait l'objet de nombreuses attentions et ont permis d'engranger de nombreuses recettes à valeur ajoutée alors que la demande mondiale est en plein essor.

Dans ce sens, rappelle-t-elle, l'Algérie avait annoncé en 2012 son projet de construction de trois nouvelles unités d'engrais d'ici à 2020. Au cours des dernières années, le gouvernement algérien «a fait du traitement des ressources naturelles dans le pays une priorité politique», souligne l'étude qui note que le nouveau et grand complexe pétrochimique d'El Kseur et sa zone industrielle «offrent des signes encourageants» à cet égard.

Une fois que ce projet entrera en activité, relève également OBG, «l'Algérie sera mieux préparée de la volatilité des prix sur les marchés internationaux des engrangis», relève enfin l'étude.

## TIARET

## Lancement du raccordement des communes éloignées au réseau de fibres optiques en mars

Les opérations de raccordement des communes éloignées de la wilaya de Tiaret au réseau de fibres optiques seront lancées en mars prochain, en vue d'assurer un accès haut débit à l'internet, a-t-on appris mercredi de la chargée d'information à la société «Algérie Télécom».

Les études de ce projet ont été achevées et concernent 25 communes qui seront reliées à l'internet par fibres optiques. D'autre part, les travaux de raccordement à ce réseau des communes de Frenda, Sidi Abderrahmane et Ain Kermes sont ache-

vés, alors que d'autres sont en cours pour celles de Mechraa Sfa, Taglemt, Ksar Chellala, Serguine, Hamadia, Bougara, Zmala Emir Abdelkader avec des taux d'avancement variant entre 30 et 95 pour cent.

Cette opération vise à garantir de meilleures prestations en matière de téléphonie et d'internet et contribuer à l'amélioration du service public, a-t-on assuré. Le nombre d'abonnés au réseau internet a atteint dans la wilaya 19.000, selon les statistiques de l'entreprise «Algérie Télécom».

**CONSTANTINE**  
**4 mégaprojets**  
**incessamment lancés**  
**pour renforcer la**  
**fourniture d'énergie**  
**électrique**



Quatre grands projets destinés à renforcer la fourniture d'énergie électrique dans la wilaya de Constantine seront «incessamment» lancés, a indiqué jeudi le responsable local de la Société de distribution (SDE), Abdalaziz Bouchemal.

Ce responsable a déclaré à l'APS que ses services s'emploient à «finaliser» les procédures de lancement de ces «mégaprojets devant accompagner le développement urbain de la ville» et «satisfaire les besoins de la wilaya en matière d'énergie électrique pour les dix années à venir». Dans les détails, le directeur de la direction de la distribution de la SDE, basée à Ali-Mendjeli, a révélé que les projets concernent notamment la réalisation d'un poste source de 60/30 kilowatts, programmé à Ain Nahas (El Khroub) destiné à «alimenter le nouveau pôle urbain en cours de construction» et à «appuyer le réseau électrique existant».

L'étude du sol précédent le lancement des travaux a été achevée, a souligné le même responsable, précisant que la réception du projet est programmée «pour la fin de l'année 2015». Un autre poste transformateur de même capacité est prévu sur le plateau de Bekira, relevant administrativement de la commune de Hamma-Bouziane, dont la réalisation est considérée comme une «priorité», selon M. Bouchemal qui a ajouté que le dossier est actuellement en phase de «finalisation».

Deux autres postes sources sont programmés à Aïn El Bey 2 et dans la zone d'El Baïraouia, dans la commune d'El Khroub. Ces projets qui n'attendent plus, selon la même source, que la délivrance des décisions d'affectation du terrain, seront opérationnels «en 2016». En regard à l'importance de faire face à la demande croissante en énergie électrique, en raison de l'implantation de divers aménagements industriels et d'habitations, de garantir la fiabilité et la continuité de la qualité du service et d'assurer la sécurité de l'alimentation en énergie électrique, 117 transformateurs électriques sont programmés dans les douze communes de la wilaya de Constantine pour l'année en cours, a encore fait savoir M. Bouchemal.

Le chantier de ces transformateurs avançant sur un rythme «appréciable», selon le même responsable qui a souligné que 30 postes transformateurs ont déjà été mis en service et que d'autres équipements similaires sont programmés pour «avril prochain». Au titre de son plan d'action pour l'année en cours, la direction de distribution d'Ali-Mendjeli prévoit aussi la réalisation de 92 km de réseau d'énergie électrique.

La livraison de ce lot d'un coût estimé à 6 millions de dinars, est programmée pour avril prochain, a-t-il encore précisé. La direction de distribution d'Ali-Mendjeli gère la fourniture de gaz et d'électricité dans onze communes de la wilaya de Constantine.

## PÉTROLE

### Les cours du pétrole progressent à New York (103,31 USD)

Le prix du pétrole a progressé mercredi à son plus haut niveau en plus de quatre mois à New York, stimulé par l'anticipation d'une nouvelle baisse des stocks de brut à Cushing et de produits raffinés aux Etats-Unis.

Le baril de référence (WTI) pour livraison en mars a gagné 88 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), pour s'établir à 103,31 dollars, un niveau plus atteint depuis le 8 octobre. Le département américain de l'Energie publiera jeudi son rapport hebdomadaire sur les stocks de produits pétroliers aux Etats-Unis et, selon les analystes interrogés par l'agence Dow Jones Newswire, les réserves de brut dans l'ensemble du pays sont attendues en hausse de 1,8 million de barils. Mais les investisseurs se focalisent surtout sur les stocks de brut de Cushing, en Oklahoma, où est entreposé l'or noir servant de référence au WTI. Or plusieurs observateurs anticipent que les réserves vont y baisser pour la troisième semaine consécutive.

En effet, avec la mise en route fin janvier de la partie sud de l'oléoduc Keystone reliant cette ville aux raffineries du golfe du Mexique, «on parvient enfin à se débarrasser des stocks de Cushing pour les amener vers d'autres marchés», a expliqué Bart Melek de TD Securities. Les stocks de produits distillés, qui incluent le fioul de chauffage, devraient par ailleurs avoir baissé de 1,9 million de baril, et ceux d'essence de 500.000 barils. Les prix d'or noir new-yorkais profitent de la forte demande «générée par les températures hivernales aux Etats-Unis, ce qui encourage les raffineries à maintenir une activité importante», a commenté Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. Les perspectives de demande de pétrole restent élevées, a-t-il ajouté. Le marché digérant de nouvelles prévisions de températures glaciales sur le nord-est du pays fin février. Des deux côtés de l'Atlantique, les prix ont aussi bénéficié de craintes pour l'approvisionnement en brut dans un contexte de montée des tensions dans plusieurs régions clef de la production pétrolière mondiale, en Libye ou au Soudan du Sud notamment. D'autre part, au Venezuela, «bien que nous n'ayons pas encore noté de perturbation dans la production de pétrole, la tension dans la rue est telle que les investisseurs (...) craignent que les infrastructures pétrolières finissent par être affectées», a noté M. Lipow. Le Venezuela, qui dispose avec l'Arabie saoudite des réserves d'or noir les plus importantes au monde, est confronté depuis 15 jours à une grogne sociale parfois violente.

## La croissance de Singapour révisée en nette hausse pour le 4ème trimestre 2013

L'économie de Singapour a enregistré une croissance de 6,1% au dernier trimestre 2013 grâce à une poussée du secteur manufacturier, a indiqué jeudi le gouvernement, révisant ainsi en forte hausse ses estimations précédentes. Le gouvernement de Singapour avait fait état le mois dernier d'un recul de 2,7% du produit intérieur brut sur la période sous revue. Mais une hausse de 10,4% sur le trimestre du secteur manufacturier, grâce notamment aux secteurs de l'électronique et de l'ingénierie de transport, ont entraîné une révision des chiffres de la croissance.

Les performances de fin d'année de l'économie singapourienne, dont une grande partie repose sur les exportations, ont également entraîné une révision à la hausse de la croissance 2013, désormais estimée à 4,1%, contre une estimation précédente comprise entre 3,5 et 4%. Pour 2014, le gouvernement a maintenu ses prévisions, comprises entre 2 et 4% de croissance, dans un contexte de reprise régulière mais lente aux

Etats-Unis et dans la zone euro, et d'un ralentissement attendu en Chine. La santé de l'économie singapourienne est considérée comme un baromètre pour les exportateurs en Asie.

## JAPON

### La balance commerciale accuse son plus important déficit depuis plus 30 ans

Le déficit commercial du Japon a atteint en janvier 2.790 milliards de yens (près de 20 mds d'euros), un niveau record jamais égalé en un seul mois depuis 1979, année de début des statistiques commerciales, a annoncé jeudi le ministère des Finances.

Ce mauvais résultat, aggravé de plus de 70% par rapport à celui de janvier 2013, est dû à un bond de 25% des importations renchérées par la hausse des devises étrangères vis-à-vis du yen.

Les arrivages en provenance de l'étranger croissent parce que les consomma-



teurs achètent plus avant la hausse de 5% actuellement à 8% le tarif avril d'une taxe sur les produits et services commerciaux.

Selon les détails donnés par le gouvernement, les importations ont cru en janvier de 8% en volume mais triplé en valeur, à 8.042,9

milliards de yens (57,5 milliards d'euros), un niveau inédit dans les annales.

La variable de la demande intérieure joue d'autant plus que nombre d'industriels japonais ont transféré des sites d'assemblage à l'étranger et sont ainsi contraints d'importer les produits qu'ils fa-

briquent pour la clientèle nipponne. D'un autre côté, pour des raisons saisonnières, les exportations ont tendance à être plus faibles en janvier que les autres mois.

Elles ont baissé de 0,2% en volume sur un an.

Leur valeur totale s'est néanmoins élevée de 9,5% en janvier par rapport à la même période de 2013, à 5.252,9 milliards de yens (37,5 milliards d'euros), grâce aux automobiles et à des produits chimiques notamment.

Les exportations ont cru en valeur de 22% vers les Etats-Unis, 20% vers l'Union Européenne, 13% vers la Chine et 6% vers le reste de l'Asie.

Les déficits commerciaux du Japon n'en finissent pas de se creuser depuis la catastrophe atomique de Fukushima en mars 2011.

## MARCHÉS

### Tendance baissière de l'euro face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro continuait à se replier jeudi face à un dollar renforcé par le compte-rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale américaine suggérant la poursuite du ralentissement de son aide à l'économie, et à un yen jouant son rôle de valeur refuge après des indicateurs économiques décevants.

La monnaie européenne valait 1,3704 dollar jeudi matin contre 1,3733 dollar mercredi soir. Elle baissait aussi face à la devise nippone à 139,36 yens contre 140,48 yens mercredi soir, comme le dollar qui s'échangeait à 101,70 yens contre 102,29 yens. Mercredi en début de séance, l'euro avait atteint 1,3773 dollar, son niveau le plus élevé depuis le début de l'année avant de terminer la journée en baisse face à un billet vert tirant bénéfice du compte-rendu de la dernière réunion de la Fed suggérant la poursuite du ralentissement de son aide monétaire à l'économie.

La récente faiblesse de nombre d'indicateurs aussi bien aux Etats-Unis qu'au Japon ou en Chine a diminué la confiance des investisseurs sur la vigueur de la reprise et l'état réel de l'économie mondiale, ont estimé jeudi plu-

sieurs cambistes à Tokyo. «Le marché est globalement prudent et préfère ne pas prendre de positions risquées», a commenté un analyste de la Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ.

Les investisseurs asiatiques ont tendance à se tourner vers le yen considéré comme une monnaie-refuge, en période de turbulences et d'incertitude sur l'économie mondiale. Jeudi, les cambistes à Tokyo ont dû digérer aussi l'annonce d'un déficit commercial désastreux pour le Japon de 2.790 milliards de yens (près de 20 milliards d'euros), du jamais vu depuis 1979, année de l'introduction des statistiques commerciales.

Autre déception pour les investisseurs, l'indice clé de la production manufacturière en Chine a atteint son niveau le plus bas en sept mois, selon un indicateur provisoire publié jeudi par la banque HSBC.

Enfin, cette série d'indicateurs décevants se conjugue avec des commentaires préoccupants du Fonds Monétaire International (FMI), mercredi, sur la volatilité des marchés émergents et les risques du niveau d'inflation «très bas» en zone euro. De son côté, la livre britan-

	AUD	190
Argentine peso	207	218
CAD	207	220
CHF	208	220
Colombia peso	10,30	11,40
CZK	36,00	38,20
DKK	282	296
Euro	335	351
GBP	335	351
Harvey berne	38	43
HKD	2,40	2,70
India rupee	33,00	35,50
JPY	66,00	71,50
NOK	63	69
PLN	28	30
RON	219	229
SEK		
USD		

nique montait un peu face à l'euro à 82,27 pence pour un euro et reculait face au dollar, à 1,6655 USD pour une livre. La devise helvétique progressait un peu face à l'euro à 1,2189 franc suisse pour un euro et reculait face au billet vert à 0,8894 franc suisse pour un dollar.

## RUSSIE

### Le bénéfice net de la firme pétrolière Loukoil en chute de 29% en 2013

Le bénéfice net du numéro deux russe du pétrole, Loukoil, s'est établi en baisse de 29% en 2013, plombé par des dépréciations d'actifs en dépit d'une légère progression de sa production et de son chiffre d'affaires, indique mercredi Loukoil.

Le bénéfice net s'est élevé à 7,8 milliards de dollars, un chiffre en dessous

des prévisions des analystes et affecté par une réévaluation à la baisse des réserves de certains gisements, a précisé le groupe privé dans un communiqué. Son chiffre d'affaires a dépassé les attentes avec une augmentation de 1,6% à 141,4 milliards de dollars, soutenu par la hausse de sa production. Loukoil, qui a lancé en 2012 un important pro-

gramme d'investissements pour endiguer le déclin de sa production, a souligné que cette dernière avait progressé de 1,5% à 2,02 millions de barils équivalents de pétrole par jour. Dans le détail, la production de pétrole a augmenté de 1,1% à 90,8 millions de tonnes et celle de gaz naturel de 2,3% à 20,4 milliards de mètres cubes.

## La Bourse de Tokyo ouvre en baisse de 0,40%

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a entamé la journée de jeudi en baisse de 0,40%, apparemment touché par les commentaires du Fonds monétaire interna-

tional (FMI) sur l'économie des pays émergents.

Après moins de dix minutes d'échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes perdait 59 points à 14.707,5

points. L'indice élargi Topix cédait pour sa part 0,43% à 2.213,4 points. Le FMI enjoint ces pays émergents à adopter «des politiques macro-économiques crédibles» et des

taux de change flexibles, meilleure façon de «survivre aux turbulences» auxquelles ils sont actuellement confrontés.

EL HARRACH

# Il tue sa femme à l'aide d'un marteau

A.Ferrag

**Une lourde condamnation au cours du récent procès de Youcef âgé de 35 ans et résidant à El Harrach, ce jeune homme est accusé de meurtre sur la personne de sa femme Fatima âgée de 31 ans.**

En cette journée du 22 mars 2012, Youcef entre chez lui et comme l'accoutumé une dispute violente éclate entre eux, avec un marteau frappe sa femme à la tête, Fatima rend l'âme sur le coup.

Aussitôt arrêté par les éléments de la police judiciaire,



Youcef fut placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur en l'inculpé d'homicide volontaire, Youcef fut emprisonné pour meurtre en

dossant les articles 30, 254, 263 alinéa 3 du code pénal.

A sa comparution, lors de la dernière session criminelle près le tribunal d'Alger, l'accu-

cusé reconnut tous les faits retenus contre lui. Prenant la parole le représentant du ministère public, dresse un dur réquisitoire à l'encontre de l'accusé. Aucun être humain ne mérite une mort aussi atroce, la cour ne doit faire preuve d'aucune clémence à l'égard de mis en cause. A la fin intervention, il requiert la peine de 25 ans de réclusion criminelle. L'avocat de la défense intervient à son tour : « Mon client a reconnu avoir frappé avec un marteau » je demande en conséquence des circonstances atténuantes.

A la fin des délibérations, Youcef est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire, conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

## INCENDIE

### Important incendie à l'agence de la BDL de Zeralda

Un important incendie a ravagé la salle des archives de l'agence de Zeralda de la banque de développement local (BDL) dans la nuit de mercredi à jeudi, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'incendie s'est déclaré dans le sous-sol de la banque, où sont entreposées les archives, précise le lieutenant Bakhti Sofiane, chargé de la communication à la protection civile d'Alger.

Un appel « nous est parvenu vers 4.09 du matin signalant un important déga-



gement de fumées provenant des locaux de la banque », indique la même source, qui a précisé que des « moyens d'intervention conséquents ont été immédiatement déployés pour circonscrire l'incendie ». Le feu pris dans le sous-sol de l'agence, dans la salle des archives dont la superficie est de 120 mètres carrés, explique le Lieutenant Bakhti, qui a souligné que « nous avons d'abord effectué une extraction des fumées se dégageant du lieu du sinistre, ensuite à l'extinction de l'incendie ».

## CONSTANTINE

### 65 affaires criminelles résolues grâce à l'identification automatique par empreintes digitales

Le système d'identification automatique par empreintes digitales, ou Automated Fingerprint Identification System (AFIS), mis en service depuis mars 2013 à Constantine, a permis de résoudre à ce jour 65 affaires de criminalité, a indiqué jeudi le chef de sûreté de wilaya, Mustapha Benaini.

Cet outil technologique utilisé par les services de police a été « d'un apport considérable » dans la résolution des affaires de criminalité traitées par la sûreté de wilaya, a souligné le même responsable, précisant à l'APS que de mars à décembre 2013, une soixantaine de cas ont été résolus par ce nouveau système de pointe. Sur les 60 affaires traitées durant cette période, 35 cas sont liés à des vols, 20 à l'usurpation d'identité et cinq (05) affaires aux faux et usage de faux, a détaillé le chef de sûreté de wilaya, précisant que parmi les affaires solutionnées figurent des cas remontant aux années 2004, 2006 et 2008. De janvier 2014 à ce jour, cinq (05) affaires criminelles datant des années 2008, 2010, 2011 et 2012 ont été résolues grâce à ce système

moderne dont l'utilisation est appelé à ce généraliser « prochainement » dans toutes les sûretés de daïra de la wilaya, a affirmé M. Benaini.

Le système d'identification automatique par empreintes digitales a permis de solutionner en 2013, dans 15 wilayas dans l'est du pays, près de 300 affaires sur les 2.945 affaires traitées par AFIS, a-t-on indiqué. Mettant en relief l'importance de ce système, dont la mise en service s'inscrit au titre des efforts de modernisation de la police algérienne, le chef de sûreté de wilaya a également souligné « l'impact de ce dispositif en cas de calamités et de catastrophes naturelles dans la mesure où il permet l'identification des corps en un temps record ».

L'AFIS permet à la fois d'effectuer en quelques minutes une recherche sur les traces des 10 doigts et sur celles relevées sur des scènes de crime et d'identifier une personne de manière fiable grâce à une vérification de deux ou de 10 doigts, a précisé M. Benaini.

**TIZI-OUZOU**  
**2 faux monnayeurs condamnés à 7 ans de prison ferme chacun**

Le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou a condamné jeudi deux faux monnayeurs à une peine de sept (7) ans de prison ferme chacun, assortie d'une amende de 500.000 DA.

Les mis en cause ont été jugés sous les chefs d'inculpation d'« association de malfaiteurs » et de « mise en circulation de faux billets de banque ». L'un des mis en cause avait été arrêté le 29 juin 2013 par des serveurs d'un bar situé à Attouche, dans la commune de Makouda, qui se sont rendus compte que ce dernier et son complice, qui avait pris la fuite,

avaient payé leurs consommations avec de faux billets.

Selon l'arrêt de renvoi, les deux accusés ont acquis un montant global de 200.000 DA auprès d'un faux monnayeur installé à Barika, dans la wilaya de Batna, à raison de 2.500 DA en vrais billets contre 10.000 DA falsifiés.

Un troisième mis en cause dans cette affaire, poursuivi pour « falsification de billets de banque » et « détention d'armes blanches prohibées », a été condamné par contumace à la perpétuité.

APS

**DU 19 AU 20 FÉVRIER 2083 interventions de la protection civile**



Durant la période du 19 au 20 février 2014 arrêté hier matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2083 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies. Dispositif de sécurité ... etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 03 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 06 personnes et 12 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Skikda, avec le décès de 03 personnes et 09 autres blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger survenu sur la RNN 03 .commune d'El Harrache .

En outre, les unités de la protection civile ont procédé à l'extinction de 04 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger , Blida , Skikda et Chlef , ces incendies ont causé 04 femmes incommodées par la fumée traitées sur les lieux puis évacuées vers les établissements hospitaliers .

A noter, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya d'Alger ce jour le 20/02/2014 au environ de 04 h 10 , pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré au sous-sol d'une agence de la banque de développement local (BDL) , sise au centre ville de la commune de Zeralda , feu maîtrisé rapidement grâce à l'intervention des secours de la protection civile sans faire de victime .

**M'SILA**  
**5 blessés dans une rixe entre deux familles à Magra**

Mouad B.

Cinq personnes âgées de 16 à 31 ans ont été blessées, en fin de journée du mercredi, dans une bagarre entre deux familles dans la commune de Magra, à une soixantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya de M'Sila, a-t-on appris de sources locales. Les causes de cette rixe, serait un lopin de terre, ne sont toujours pas élucidées. Après avoir évacué les blessés à la polyclinique du chef-lieu communal, les deux parties se sont affrontées, pour la deuxième fois, créant une panique générale.

Les affrontements ont duré près de trois quarts d'heure et ne se sont pas arrêtés avant que les forces de sécurité n'interviennent.

## PALUDISME

### Malgré les progrès, une majorité d'Africains encore exposée au risque du paludisme



Plus de 57% de la population d'Afrique subsaharienne vit toujours dans des régions à risque, élevé ou modéré, de contracter le paludisme, en dépit des investissements sans précédent faits au cours de la décennie passée, révèle une étude publiée jeudi.

Dix pays (Nigeria, République Démocratique du Congo, Ouganda, Côte d'Ivoire, Mozambique, Burkina Faso, Ghana, Mali, Guinée et Togo) regroupent 87% de la population la plus exposée au paludisme, relève ce travail portant sur la période 2000-2010, détaillé dans la revue médicale britannique *The Lancet*.

A partir de milliers d'études dans 44 pays africains, les chercheurs ont estimé la fréquence («prévalence») de l'infection par le parasite *Plasmodium falciparum*, cause de paludisme, peu après le lancement, en 1998, de l'initiative «Faire reculer le paludisme» (RBM : Roll Back Malaria).

Dopée par cette initiative, la communauté internationale a fortement investi avec un financement qui est passé de 100 millions de dollars en 2000 à environ 2 milliards en 2013. Les chercheurs ont trouvé une diminution de l'infestation des enfants dans 40 des 44 pays entre 2000 et 2010. Ils ont défini trois catégories de risques : élevé, là où plus de 50% de la population est probablement infectée par le parasite, modéré (10 à 50% de la population infestée) et bas (moins de 10%).

Entre 2000 et 2010, la population à haut risque, vivant en zone d'hyperendémie, a diminué en passant de 219 millions à 184 millions (-16%), tandis que celle des zones à risque modéré augmentait de 179 millions à 280 millions (+57%).

En revanche, le nombre d'habitants des régions à bas risque s'est accru, passant de 131 millions à 219 (+64%) et quatre pays -- le Cap Vert, l'Erythrée, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie -- rejoignent le Swaziland, Djibouti et Mayotte (devenu en 2011 le 101e département français, ndlr) qui ont des niveaux de transmission si bas qu'il rend réaliste l'objectif de l'élimination du paludisme.

Pour les chercheurs, le bilan général est mitigé, avec des progrès en partie réduits par les taux de croissance de la population : en une décennie, 200 millions de personnes supplémentaires sont nées en zone d'endémie.

Ainsi une réduction significative de la transmission du paludisme a été réalisée dans des pays d'endémie sur la période 2000-2010. «Cependant, 57% de la population vit toujours dans des territoires où la transmission reste modérée ou intense» notent les auteurs pour qui «de soutien mondial pour accélérer la diminution de cette transmission demeure une priorité». Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 3,3 millions de vies ont été sauvées dans le monde depuis l'an 2000, mais le paludisme a tué encore l'an dernier 627 000 personnes, surtout parmi les enfants africains.

## USA

# Facebook rachète la messagerie WhatsApp pour 16 milliards de dollars

Facebook a annoncé mercredi l'achat de l'application de messagerie instantanée WhatsApp pour 16 milliards de dollars, l'acquisition la plus importante de l'histoire du premier réseau social mondial, qui vient de fêter ses 10 ans.

Sur ce total, 4 milliards de dollars seront versés en numéraire et les 12 milliards restant en actions Facebook. Le groupe prévoit en outre de verser 3 milliards de dollars en actions aux fondateurs et aux salariés de WhatsApp sur une période de quatre ans après le bouclage de l'opération.

«WhatsApp est en passe de connecter un milliard de personnes. Les services qui atteignent ce niveau ont tous une valeur incroyable», a commenté le



PDG-fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg.

«WhatsApp a construit un service de messagerie mobile en temps réel qui a une position de leader et qui croît très vite», souligne également Facebook dans son communiqué.

Le groupe relève que le service compte plus de 450 millions d'utilisateurs mensuels, dont 70% sont actifs quotidiennement, et que plus d'un million de personnes ouvrent un

compte chaque jour. Le volume de messages envoyés approche pour sa part «le volume entier des SMS des opérateurs télécoms mondiaux», assure-t-il.

Les investisseurs semblaient moins enthousiastes à la Bourse de New York, où l'action Facebook reculait de 4,50% à 65 dollars vers 22H30 GMT dans les échanges électroniques suivant la clôture de la séance officielle.

## LEUCÉMIE AIGÜE

# 88% des malades en rémission grâce à l'immuno-thérapie

Près de 90% des malades atteints d'une leucémie aigüe sont en rémission complète après une immunothérapie, un traitement qui dope le système immunitaire, très prometteur contre ces cancers du sang ayant résisté à l'arsenal thérapeutique conventionnel.

Les résultats de cet essai clinique mené avec 16 patients, le plus étendu à ce jour avec l'immunothérapie contre une leucémie agressive, sont publiés mercredi dans la revue médicale américaine *Science Translational Medicine*. «Ces résultats extraordinaires démontrent que la thérapie cellulaire est un traitement puissant pour les malades ayant épuisé toutes les thérapies conventionnelles», souligne le Dr Michel Sadelain, directeur du département d'ingénierie cellulaire au Centre du cancer Memorial Sloan Kettering à New York, qui a dirigé cette étude clinique.

«Nos résultats initiaux, avec cinq malades en mars 2013, se sont confirmés dans un plus grand groupe de patients», précise-t-il dans un communiqué.

«Nous travaillons déjà sur de futurs essais cliniques pour faire avancer cette nouvelle approche thérapeutique contre le cancer», ajoute le cancérologue. La leucémie

aigüe lymphoblastique est une catégorie de cancer du sang qui se développe dans les cellules B. Elle est particulièrement difficile à traiter car la majorité des malades rechutent. Le système immunitaire ne reconnaît pas les cellules cancéreuses comme un corps étranger à détruire, contrairement aux agents pathogènes, ce qui le rend inefficace pour combattre le cancer.

La seule manière de guérir est de subir une greffe de moelle osseuse réussie, mais la plupart des malades ne vivent pas assez longtemps pour recevoir une telle greffe. Seuls 5 % d'entre eux parviennent à avoir une greffe de moelle osseuse réussie, précisent les chercheurs.

Pour cet essai clinique, seize malades atteints de cette leucémie ont reçu des injections de leurs propres cellules immunitaires modifiées génétiquement pour pouvoir détecter et détruire les cellules cancéreuses.

Cela a permis à la plupart d'entre eux d'être en assez bonne santé pour ensuite recevoir une greffe de moelle osseuse et être en rémission. D'autres études sont en cours pour évaluer la thérapie cellulaire contre d'autres types de cancers, précisent ces chercheurs.

## SANTÉ

# Rester trop longtemps assis accroît le risque de handicap des personnes âgées

Rester assis trop longtemps accroît le risque de handicap chez les plus de 60 ans, selon une recherche publiée mercredi aux Etats-Unis.

Les Américains de cette tranche d'âge sont sédentaires les deux tiers de leur temps, soit environ neuf heures par jour, selon cette recherche menée sur plus de 2 200 personnes et publiée dans la dernière édition de la revue *«Physical Activity and Health»*.

Pour chaque heure de plus qu'un adulte de plus de 60 ans passe assis, il augmente de 50% son risque de devenir handicapé pour des activités quotidiennes telles que faire sa toilette, s'habiller et marcher, selon le Dr Dorothy Dunlop, professeur de médecine à la faculté de Médecine de l'Université Northwestern à Chicago (Illinois, nord), principal auteur.

Les problèmes de santé liés à ce manque d'activité augmentent aux Etats-Unis, ajoute-t-elle, s'appuyant

sur des études qui montrent que rester trop souvent assis accroît le risque de déficience cardiaque, de diabète adulte (type 2), de mortalité résultant du cancer, de maladies cardio-vasculaires et d'accident vasculaire cérébral.

Une de ces recherches montre que si ces personnes passaient moins de trois heures par jour assises, elles gagneraient en moyenne deux ans d'espérance de vie. Les participants ont porté des capteurs pendant une semaine durant le cours de cette étude qui a duré trois ans. Cet accéléromètre a permis de mesurer le temps passé assis et en déplacement.

Les auteurs de la recherche citent notamment l'exemple de deux femmes de 65 ans avec le même profil de santé. Si une est sédentaire douze heures par jour, elle a un risque de 6% de devenir handicapée, indique le Dr Dunlop.

Pour celle qui reste assise treize heures par jour, ses chances d'être

handicapée sont de 9%. L'exercice, comme le simple fait de marcher régulièrement à vive allure, peut réduire de près de moitié les risques cardiovasculaires et de développer la maladie d'Alzheimer, montrent d'autres recherches.

L'activité physique freine aussi le vieillissement normal du cerveau des personnes plus âgées, selon Kirk Erickson, professeur de psychologie à l'université de Pittsburgh.

Avec l'âge, le cerveau se réduit, et l'activité physique permet d'en améliorer le fonctionnement général et d'accroître le volume de l'hippocampe de 2% ce qui revient à inverser le vieillissement cérébral de un à deux ans, a-t-il expliqué ce week-end lors de la conférence annuelle de l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS) réunie à Chicago. Il citait une recherche qu'il a menée sur 120 personnes de 65 ans et plus.

APS

# La famine dans le Sersou

## V - 1938 : L'ANNEE DES CALAMITES AGRICOLES

Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

Aflou, la situation est effroyable. La misère est générale. La maison Jobert de Mostaganem a été obligée de réexpédier des tabacs faute d'acheteurs.

Les maigres parcelles de céréales n'ont rien donné en 1946. Dans les rues d'Aflou on meurt de faim. Les enfants se disputent des peaux d'oranges et se nourrissent des croûtes qui se forment à l'extérieur des caisses de dattes. Sur les 250 conscrits algériens examinés, seuls 25 sont déclarés aptes au service militaire. Les autres se trouvaient dans un état physique pitoyable.

Dans le reste de la commune mixte d'Aflou, le spectacle est désolant. Faméliques, vêtus de loques, les habitants se traînent. Les affres de la faim des consument. Le paludisme les achève. Des familles entières sont décimées. De novembre 1944 à avril 1945, le service de l'Etat-Civil a enregistré 321 décès et 845 naissances. De novembre 1945 à avril 1946, le même service a révélé 1.167 décès et 567 naissances (1).

Partout dans le Sud, des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants errant, en haillons, ravagés par les maladies, la faim et le froid. En plus de cela, les représentants de l'administration coloniale se comportent comme des rapaces.

Djelfa, un éleveur qui a perdu tous ses biens s'est vu imposer à 600 francs d'impôts par le caïd du douar. Dans l'impossibilité de s'acquitter des abus fiscaux, le père de famille s'est vu retirer la carte d'alimentation par le caïd féodal. Réduit à la misère, l'éleveur prend le chemin de Laghouat pour demander l'aumône. Lui et ses enfants sont sur le point de mourir de faim et de froid lorsqu'ils sont secourus à l'entrée de la ville de Laghouat (2).

Depuis l'aube même de la création du centre de colonisation de Tiaret, la municipalité menait la chasse aux meskines qui arrivaient en ville en quête de quelque gîte et de nourriture. Caractéristique constante. Le 3 septembre 1947, la police locale entreprend une véritable rafle et ramasse tous les meskines et mendians errants en ville. 79 sont refoulés sur les communes mixtes d'Aflou et du Djebel Nador. Un agent de police et deux gardiens de nuit ont escorté les meskines conduits en car réquisitionné pour la besogne. 14 autres mendians originaires de la commune mixte d'Ammi-Moussa sont conduits vers cette localité par le même procédé.

Au dépôt de mendicité on a recensé 52 personnes (hommes, femmes et enfants) originaires de la commune mixte de Tiaret et 17 personnes de la commune de plein exercice de Tiaret.

Au-delà de l'agglomération, de très nombreuses familles se sont installées sur des terrains communaux, vivant sous des tentes ou des gourbis. Elles sont toutes originaires de la commune mixte d'Aflou.

Quelques jours après, sur les 79 personnes expulsées à Aflou, 59 sont de retour à Tiaret. L'administrateur de la commune mixte d'Aflou les a renvoyés à Tiaret où elles avaient laissé d'autres membres de leurs familles et quelques modestes affaires. L'enquête de la police locale révèle que la plupart de ces personnes ont recouru au prétexte évoqué pour pouvoir retourner

à Tiaret où elles espéraient trouver les moyens salutaires à leur survie.



Aflou, la situation s'aggravait de jour en jour.

Comme les secours étaient insuffisants, les familles qui fuyaient la zone sinistre d'Aflou s'adonnaient à la mendicité. « Tous ces meskines, je le répète, ont bien été arrêtés en état flagrant de mendicité ou cherchant leur substance dans les pouilles de la ville, les enfants disputant parfois même dans ces récipients, leur nourriture aux chiens » (3).

Après avoir établi qu'elles n'avaient pas une résidence fixe à Tiaret ni de ressources -évidemment- les familles en question furent une nouvelle fois refoulées vers leurs communes d'origine où la famine continuait à cumuler des ravages.

L'administrateur de la commune mixte d'Aflou reconnaît que le refoulement des meskines vers leurs communes d'origine n'est pas une solution. Il propose des secours importants pour venir en aide à ces miséreux afin de les attacher à leur commune. Il est naturel que ces nomades fuient les lieux inhospitaliers où la misère est trop grande.

En décembre 1947, la municipalité de Tiaret organise une semaine de secours aux pauvres. La commune lance un appel à la population, lui demandant de « penser aux centaines de pauvres étrangers que la famine ténaille, au bébé transi dans les bras d'une mère en haillons... » (4).

Avec l'hiver, les meskines affluent de toutes parts. Ils se concentrent généralement autour des centres où fonctionnent une soupe populaire : Tiaret, Trézel et Aflou. En janvier 1948, les subventions s'acheminent vers l'épuisement.

Les soupes populaires risquent d'être fermées. En attendant de nouvelles subventions su Gouverneur Général, les com-

aggravée. Un délégué départemental de l'Entraide française s'est rendu dans la région d'Aflou. Il a vu de près la misère de la population algérienne : « Il faut avoir vu des milliers d'êtres qui n'ont plus guère quelque chose d'humain : un peu partout ce sont de pauvres tentes crevées sous lesquelles se serrent les malheureux vêtus d'un lambeau d'étoffe troué de tous côtés. Et en particulier ils affluent par grosses masses à Tiaret et Aflou, où on a dû créer des camps. Dans ces deux centres les municipalités ont une charge écrasante. J'ai déjà vu ces centres l'an dernier : actuellement c'est pire. J'ai encore devant les yeux un spectacle d'un enfant amaigri au point que les plis de la peau excédentaire de son bas-ventre ferraient un porte-monnaie (sic) ; un autre qui est planté sur de longues jambes qui n'ont que l'os où on ne voit ni cuisse, ni mollets ; et ces yeux où rien ne luit. Bref des visions infernales d'un monde autre que le monde humain » (6). L'administration française a regroupé 700 meskines au camp de l'aviation. Au lieu d'être convenablement secourus, au camp de l'aviation, les algériens sinistrés sont parqués, tels des lépreux. L'année suivante, en mars 1949, les choses ne se sont guère améliorées. 116 personnes, hommes, femmes et enfants, sont toujours cantonnées à Tiaret. Plusieurs d'entre elles, les enfants surtout, sont la proie de la mendicité. A Tiaret, quand ils ne sont pas créés par la commune, les camps de meskines s'imposent, comme celui de la cité Benaceur que tout le monde avait baptisé « bazar meknassa ». Ici la misère physiologique était un spectre quotidien.

L'extrême misère des années 1948 a eu des conséquences désastreuses dans la région d'Aflou. Le taux de mortalité fut considérable. Tous les petits éleveurs qui ne vivaient que de ce revenu, furent complètement ruinés. Ils étaient devenus des meskines et des marchands de bois et de charbon. En 1951, la commune d'Aflou continuait à servir 200 repas par jour aux miséreux algériens.

Quand nous entamons la seconde moitié du XXe siècle, les horizons de la population algérienne sont sombres. L'Algérie devient un pays d'analphabètes et de chômeurs. Dans les grosses villes, les principales places et artères pullulent de circulaires et de porteurs. « Quelques centaines d'enfants algériens musulmans errent comme de petites bêtes égarées, dans les rues de nos villes et de nos campagnes. Les uns sans la tente familiale, les autres sans autre lien avec la société que la mendicité qui déshonneur toujours un pays » (7).

La ville de Tiaret, qui a connu un exode rural depuis le début du siècle, se retrouve en 1950 avec des îlots d'habitat précaire et un grand nombre de chômeurs. En février 1950, on recense 1.328 chômeurs dont 500 se trouvent dans le dénuement le plus complet. Ce chiffre augmente toujours. A la fin de la même année, les chômeurs algériens de la ville de Tiaret sont au nombre de 2.000. Ici, la misère s'est confortablement installée. « Le chômage, l'ignorance et les taudis sont les résultats inévitables de la profonde misère qui accable nos masses » (8).

# SURPOIDS NE PRIVEZ PAS VOTRE ENFANT DE GRAS !

*Selon une étude de l'Inserm, hésiter à mettre du beurre dans la purée de bébé augmente le risque de surpoids lorsqu'il aura atteint l'âge adulte ! A force d'entendre parler d'obésité et de diabète, on hésite à ajouter une touche de gras dans les petits plats. Pourtant, les lipides sont essentiels chez les petits...*



L'idée selon laquelle il ne faut pas trop donner de graisses à un enfant pour ne pas en faire un futur obèse vient d'être battue en brèche par une équipe de l'Inserm. Après avoir suivi pendant 20 ans, des enfants nés en 1984 et 1985, les chercheurs ont en effet découvert que les enfants qui souffraient d'un manque de lipides avant l'âge de 2 ans avaient plus de risques d'être en surpoids à l'âge adulte.

Pourquoi votre bébé a besoin de gras

Entre sa naissance et ses 3 ans, un bébé multiplie jusqu'à cinq fois son poids ! Une croissance fulgurante durant laquelle il construit ses cellules de peau, d'organes, de cheveux ou de cerveau. Or, les parois de ces cellules sont essentiellement constituées de lipides.

On comprend donc l'intérêt de ces nutriments dans la croissance. De plus, les lipides exercent un rôle spécifique dans le développement du système nerveux (cerveau, moelle épinière, nerfs). Ils apportent également du cholestérol, indispensable à la fabrication des hormones, ainsi que des vitamines A, D, E, K, essentielles au bon fonctionnement de l'organisme (système immunitaire, croissance...).

).

#### Des lipides oui, mais pas n'importe lesquels

Alors, si on entend beaucoup parler de l'obésité grandissante des enfants, pas question non plus de diaboliser les lipides, comme on peut avoir tendance à le faire quand il s'agit de notre propre assiette... Privilégiez ceux, sources de vitamines et d'acides gras essentiels, indispensables au développement psychomoteur et intellectuel : huiles d'olive, de colza et de noix, noisette de beurre dans la purée ou le potage, laitages (petits-suisses, fromage blanc, yaourt...).

Ne soyez pas tentée de donner des allégés : bébé a droit au lait entier ! À partir de 6-7 mois, il va aussi commencer à manger des protéines animales, vectrices de lipides : poissons gras, œufs (à choisir bio ou de poules élevées en plein air), viande (blanche ou rouge dégraissée).

Parallèlement, surveillez les apports en oméga-6, qu'on consomme en excès, en regard des oméga-3. Ce déséquilibre semble être l'un des facteurs expliquant l'augmentation de l'obésité infantile. Il suffit tout simplement de

diminuer la consommation des principaux vecteurs : huiles de tournesol et de pépins de raisin, mais surtout préparations industrielles et gâteaux du commerce.

#### Privilégiez le "cuisiné maison"

Refusez les produits dont les étiquettes annoncent "huile de palme", "graisse végétale hydrogénée" (ou "partiellement hydrogénée"). Un biscuit maison tout simple, fait avec du beurre et des œufs, sera toujours meilleur. Si vous achetez malgré tout des gâteaux du commerce, comparez les compositions : vous réussirez à en trouver, élaborés avec du beurre ou de l'huile de colza. Choisissez ceux-là !

Lipides: en pratique on fait quoi ?

#### De 0 à 6 mois,

Les acides gras essentiels sont apportés par le lait maternel ou le lait infantile spécialisé.

#### De 6 mois à 1 an

1 noisette de beurre ou 1 c. à c. d'huile par assiette + 10 à 20 g de viande, poisson ou œuf en alternance + 500 ml lait par jour.

#### De 1 à 3 ans

## SURPOIDS DES ENFANTS : 3 MINUTES DE PLUS À TABLE FONT LA DIFFÉRENCE ?

Les enfants qui mettent 20 minutes à manger seraient plus minces que ceux qui passent 17 minutes à table. 3 minutes, une différence de poids ?

Passer plus de temps à table en famille pourrait permettre de lutter contre l'obésité infantile, selon une nouvelle étude de l'université de l'Illinois. Les enfants qui prennent "trois à quatre minutes de plus pour apprécier leur repas en famille ont plus de chances d'avoir un poids normal, constate le Dr Barbara Fiese, auteure de l'étude. Les enfants dont les familles passent plus

de 20 minutes à table quatre fois par semaine ont tendance à être beaucoup moins gros que ceux qui quittent la table au bout de 15 à 17 minutes".

**Surpoids : respecter le temps des repas**  
Cette différence se justifierait par une plus grande communication et interaction entre les membres de la famille quand les repas durent plus de 20 minutes. Cet échange et la régularité de ces moments de partage pourraient permettre de stabiliser le poids de l'enfant, en lui donnant les bons réflexes alimentaires. En cela, prendre l'habitude de partager des repas en famille

pourrait jouer un rôle dans la prévention du surpoids et de l'obésité infantile à l'heure où de plus en plus d'enfants mangent seuls devant la télé.

Les chercheurs ont observé comment se déroulaient les repas chez 200 familles défavorisées. Toutes avaient des enfants scolarisés à l'école primaire. Les conclusions qu'ils ont rendues ont tenu compte des différents facteurs socio-économiques et des comportements des familles à l'égard de leurs enfants.

## MINCEUR 5 astuces pour calmer son envie de sucré

Avec le retour de la grisaille automnale reviennent nos envies de grignotage. Dur dur pour nous les filles, addict au sucre. Comment résister à l'appel du sucré sans devenir hystérique ? Nos astuces.

### Boire de l'eau et devancer ses envies

11h, 16h, les moments où l'on sent son estomac râler finissent par ressembler à des rituels. Plutôt que de sacrifier une barre chocolatée sur l'autel de notre gourmandise, on détourne ses pensées pour faire chauffer la bouilloire. Boire un thé, une tisane, ou même de grands verres d'eau permettent (un temps) de calmer les petites faims. Même quand on n'a pas soif.

On évite de prendre un café par contre ! La caféine peut augmenter l'envie de sucré à force d'en consommer. La théine est plus recommandée parce qu'elle passe dans le sang plus lentement.

### Repérer les moments fatidiques

On a compris, nos fringales surgissent souvent à la même heure. On devance ses envies de grignotage en s'offrant une collation qui va apaiser notre faim, avant qu'il ne soit trop tard. La chute de notre glycémie qui survient quand on est "affamé" nous pousse en effet à nous jeter sur les en-cas les plus caloriques.

Autre idée, on peut aussi se faire plaisir avec un bon dessert à la fin du déjeuner, qui remplacera la collation de l'après-midi.

### Le troc d'aliments

Il y a des choses contre lesquelles une tasse de thé est impuissante. On a toutes un péché mignon auquel on a du mal à résister. Pour certaines, ce sont les cookies, pour d'autres les nougats en chocolat... Plutôt que de se battre contre cette irrépressible envie de sucré, on troque les aliments qui nous font craquer contre d'autres qu'on aime moins, et moins caloriques. Par exemple au lieu de chocolat au lait et aux noisettes, on s'autorise des carrés de chocolat noir, si possible en sachet individuel. Exit les gâteaux et sucres rapides, on lit bien les étiquettes et on choisit un aliment à l'index glycémique bas. Cela favorise la satiété et évite les grignotages : gâteaux à base de céréales complètes, yaourt nature, pomme, fruits secs.

### Plus de féculents pendant les repas

Pour éviter de grignoter dans la journée, on peut essayer d'augmenter la proportion de féculents (riz complets, pâtes complètes) ou de pain complet pendant les repas. En prenant soin de toujours les associer avec des légumes. Ces glucides complexes vont maintenir notre glycémie (taux de glucose dans le sang) et devraient diminuer la faim et les fringales dans la journée.

### Tromper le sucre par des nouveaux sucres

Les accros au sucre peuvent ruser en misant sur les nouveaux sucres naturels et au fort pouvoir sucrant : stévia, sirop d'agave, ...

# BIEN CHOISIR LES SUBSTITUTS DE REPAS

*Crème au chocolat, soupe aux légumes... ces préparations peu caloriques sont tentantes quand on souhaite perdre quelques kilos ou remplacer un repas. Nos conseils pour bien les choisir.*

### De quoi s'agit-il exactement ?

Les substituts de repas sont des préparations peu caloriques destinées à remplacer un repas dans le cadre d'un régime minceur. Vendus au rayon diététique des grandes surfaces, dans les pharmacies et les para-pharmacies, ils se présentent sous forme de soupes, de crèmes, de barres ou encore de milk-shakes, avec des parfums variés. Ils sont à la fois peu énergétiques et bien pourvus en protéines, celles-ci ayant l'avantage de favoriser la satiété et de préserver la masse musculaire, parfois mise à mal lors d'un régime hypocalorique.

### Quelle différence avec les en-cas hyper protéinés ?

Comme son nom l'indique, un substitut de repas est destiné à remplacer un déjeuner ou un dîner, tandis qu'un en-cas hyper protéiné, souvent présenté sous forme de barres ou de biscuits, se consomme comme une collation.

On trouve aussi des plats tout prêts hypocaloriques et riches en protéines (pâtes, omelettes, soupes et même chili con carne...) destinés à remplacer une partie du repas. Tous répondent à une réglementation bien précise, tous sont intéressants quand on surveille sa ligne, mais les uns ne remplacent pas les autres.

Un conseil: lisez bien les étiquettes, pour être certaine de ne pas vous tromper. Sachez également que la plupart des marques proposent sur les emballages de leurs produits et sur leurs sites Internet des exemples de menus sur une journée avec ces différents types de produits, parfois en les combinant.

### Que doivent apporter les substituts de repas ?

Une directive européenne encadre leur composition. Un « substitut de repas pour contrôle du poids » fournit de 200 à 400 calories. Les protéines représentent entre 25 et 50 % de l'apport énergétique total et apportent les 9 acides aminés « indispensables » que notre corps ne peut fabriquer et qui doivent provenir de l'alimentation. De leur côté,



les lipides, qui ne dépassent pas 30 % de l'apport énergétique total, fournissent au moins 1 g d'acide linoléique (l'un des acides gras indispensables). Enfin, une teneur minimale de 12 vitamines et 11 minéraux est fixée.

### Les consignes à respecter pour bien les utiliser

- Remplacez un seul des deux repas principaux par un substitut de repas.
- Prenez le temps de le déguster. Et complétez-le avec un fruit et/ou un laitage à 0 %.
- Mangez équilibré et léger lors du second repas principal: poisson ou viande maigre, légumes verts, pain complet, fruit et laitage à 0 %.

- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour.
- N'en prenez pas pendant plus de 3 semaines sans demander l'avis d'un médecin nutritionniste ou d'un diététicien.

- Arrêtez progressivement en gardant les bonnes habitudes alimentaires pour inscrire votre perte de poids dans la durée.

- Réservez les substituts de repas aux situations rares. Ils sont parfaits pour éviter de sauter un repas ou pour corriger un excès, par exemple, mais il ne faut pas en faire son mode d'alimentation privilégié.

- Attention, ils sont déconseillés aux femmes enceintes ou allaitantes, aux enfants, aux ados, aux personnes âgées et à celles souffrant de troubles du comportement alimentaire.

## Voitures et écrans sont associés à une hausse du diabète et de l'obésité

Des chercheurs canadiens ont observé une hausse de 400% de l'obésité et de 250% du diabète de type 2 chez les personnes habitant dans des pays à revenu intermédiaire ou faible et utilisant des télévisions, ordinateurs et voitures. C'est l'absence d'exercice physique pendant ces activités qui est en cause.

L'obésité et le diabète de type 2 pourraient toucher les pays à revenu intermédiaire ou faible au même titre que les pays riches, d'après les résultats d'une étude publiée par le Journal de l'Association médicale canadienne. En effet, le manque d'activité physique et la consommation accrue d'une alimentation calorique liés à la sédentarité et causés principalement par l'acquisition de produits de luxe comme les télévisions, les

ordinateurs et les voitures devraient bientôt atteindre de nouveaux pays.

Les chercheurs de l'université Simon Fraser ont analysé des données récoltées auprès de 150 000 personnes dans 17 pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible, rapporte le site La Presse. Après avoir posé des questions aux participants, les scientifiques ont établi une hausse de 400% de l'obésité de et 250% de diabète de type 2 chez les personnes ayant une télévision, un ordinateur et une voiture, et vivant dans un pays à revenu faible.

comme une augmentation de 9 cm du tour de taille, par rapport aux personnes n'ayant pas accès à ce type d'appareil. Quant aux pays riches, les chercheurs n'ont observé aucune différence entre ces deux groupes, "ce qui porte à croire que l'impact de la possession des trois produits s'est déjà produit et qu'il est reflété par la prévalence élevée des deux problèmes", explique La Presse.

"Je pense que l'essentiel est de mettre l'accent sur le message de santé publique, afin de s'assurer que les gens soient au courant que rester assis pendant un long moment est mauvais pour leur santé", lance le professeur Scott Lear, principal auteur de l'étude, cité par le quotidien canadien The Province.

### Un message de santé publique

Posséder ces trois produits causerait une baisse de 31% de l'activité physique et une hausse de 21% de la sédentarité, tout

## TUNISIE

## Caid-Essebsi souligne l'importance de la coopération avec l'Algérie en matière de lutte antiterroriste

Le président du Mouvement «Nidaa Tounès» Béji Caid-Essebsi a appelé mercredi à Tunis à «intensifier» la coopération avec l'Algérie en matière de lutte antiterroriste eu égard, a-t-il dit, à l'«incapacité» de la Tunisie de faire face, seule, à ce phénomène ajoutant que l'Algérie est parvenue à vaincre ce fléau.

L'ancien chef du gouvernement tunisien a souligné lors d'un point de presse que le terrorisme a pu s'incruster au sein de la société tunisienne en raison, a-t-il dit, du manque de fermeté avec lequel certaines parties l'avaient traité.

Il a estimé à ce propos que la Tunisie ne peut pas, à elle seule, faire face au terrorisme qui nécessite selon lui le développement de la coopération régionale, en particulier avec l'Algérie qui, a-t-il soutenu, «est parvenue à vaincre ce fléau au prix d'un long combat». Appelant les forces de



sécurité et l'armée à être mieux équipées, entraînées et dotées de matériel de protection nécessaire, Caid-Essebsi a demandé au gouvernement de Mehdi Jomaâ de faire du dossier du terrorisme sa première priorité, au vu de l'importance primordiale de la stabilité en termes d'impact sur tous les domaines de la vie, en particulier sur la relance économique et l'attraction des investissements.

Il a évoqué par ailleurs la gravité des attaques terroristes en Tunisie notamment celle perpétrée récemment à Jendouba qu'il a qualifiée de «sans précédent» car ayant visé des forces de

l'ordre et des civils. Le chef du gouvernement tunisien avait souligné récemment que la lutte contre le terrorisme transfrontalier nécessitait une approche nationale et régionale globale qui repose sur l'échange d'expérience avec les pays voisins et les partenaires.

Depuis la révolution de 2011, la Tunisie a enregistré une recrudescence des violences attribuées à la mouvance jihadiste auteur, selon les autorités tunisiennes des assassinats de deux opposants de gauche, ayant plongé le pays dans une profonde crise politique.

## CENTRAFRIQUE

## L'ONU affirme que la majorité des attaques provient des anti-musulmans

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a affirmé, mercredi, que la plupart des attaques et des violations des droits de l'homme en République centrafricaine était le fait d'éléments du mouvement majoritairement chrétien anti-Balaka, qui prennent délibérément pour cible la population musulmane de ce pays africain.

«Bien que quelques groupes d'ex-Séléka (musulmans) continuent à prendre pour cible des civils chrétiens à Bangui, la plupart des violations des droits de l'homme en cours sont le fait d'éléments anti-Balaka qui semblent être chaque jour plus organisés», a-t-elle indiqué.

Selon elle, «des éléments anti-Balaka prennent délibérément pour cible la population musulmane de la capitale», ajoutant que «ces attaques, qualifiées parfois d'opérations de «nettoyage» par des éléments anti-Balaka, sont généralement».

Ces attaques incluent des meurtres, des viols, des pillages et la destruction de maisons appartenant à des musulmans, a-t-elle déploré.

«Le degré de cruauté et de mépris pour la vie et la dignité humaines est effroyable, avec des mutilations de corps en public, des amputations d'organes génitaux et d'autres parties du corps, des décapitations et au moins un fait signalé de cannibalisme, répandant encore davantage la terreur au sein de la population musulmane», a encore déclaré Mme Pillay. En outre, la Haut-Commissaire s'est dit aussi très préoccupée par les discours haineux diffusés à la télévision

contre les musulmans par des anti-Balaka et par les déclarations publiques faites par des membres du Conseil national de transition au Parlement incitant aux violences inter-communautaires.

«Les dirigeants devraient garder à l'esprit l'impact direct de leurs paroles et de leurs actions sur leurs partisans, et il doivent comprendre qu'ils pourraient être tenus pour responsables des crimes qu'ils auraient ordonnés, sollicités ou incités», a-t-elle poursuivi.

«Je tiens à rappeler à tous les dirigeants occupant des positions importantes, qu'ils appartiennent aux anti-Balaka, aux ex-Séléka ou à l'ancienne armée FACA, qu'ils ont des obligations claires découlant du droit international. Ils ont l'obligation de ne pas commettre, ordonner, inciter ou être à l'origine de violations du droit international, et d'empêcher leurs subordonnés de commettre de telles violations», a ajouté la Haut-Commissaire. De son côté, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires des Nations Unies, Valerie Amos, effectue cette semaine une mission en République centrafricaine pour faire le point sur la grave crise humanitaire qui touche le pays et comprendre les défis que rencontrent les acteurs humanitaires.

Mercredi, Mme Amos a rencontré la présidente centrafricaine, Catherine Samba-Panza, à Bangui. Elle a souligné la nécessité d'une solution politique et de la restauration de la sécurité. Pour sa part, le Directeur exécutif d'ONUSIDA, Michel Sidiqi, qui accompagne Mme Amos, a mis en garde mercredi contre une crise de santé grandissante.

## MALI

## L'UE prolonge jusqu'en 2016 sa mission militaire

L'Union européenne (UE) a prolongé «jusqu'en 2016» sa mission de formation de l'armée malienne (EUTM), a annoncé mercredi à Bamako le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy. «Nous avons prolongé la mission militaire jusqu'en 2016», a déclaré à la presse M. Van Rompuy, en visite d'une journée au Mali. «On est tout prêt à décider sur l'envoi d'une mission civile pour la formation des forces de sécurité à l'inté-

rieur du pays», a-t-il ajouté après avoir rencontré le président malien Ibrahim Boubacar Keïta.

Il a précisé avoir discuté avec le chef de l'Etat «d'actions préparatoires qui permettraient à l'Union d'étendre son appui à la formation de la police et de la sécurité nationale».

«Ces actions sont complémentaires des déploiements internationaux pour la stabilisation du Mali qui a bénéficié du soutien de l'UE dès le début», a-t-il

ajouté. Les 500 hommes de l'EUTM ont commencé à former les soldats maliens il y a près d'un an à Koulikoro, à une cinquantaine de kilomètres de Bamako, où le président du Conseil européen s'est rendu avec le président Keïta.

Cette mission avait été décidée juste après le début de l'intervention militaire internationale lancée le 11 janvier 2013 dans le nord du Mali à l'initiative de la France, toujours en cours.

## EGYPTE

## Le gouvernement décide de repousser au 8 mars la reprise des cours dans les écoles et universités

Le gouvernement égyptien a décidé mercredi de repousser au 8 mars la reprise des cours dans les écoles et universités pour pouvoir réparer et sécuriser certains établissements endommagés.

Les cours devaient reprendre le 22 février à l'issue des vacances scolaires, mais le conseil des ministres a décidé de «les repousser au 8 mars pour pouvoir achever un plan de sécurité concernant les établissements scolaires et réparer ceux qui ont été endommagés lors des violences commises» sur les campus, a indiqué un communiqué. Des étudiants soutenant les Frères musulmans avaient incendié en décembre un bâtiment de la faculté de Commerce de l'université Al-Azhar au Caire, ravageant deux étages. Toujours en décembre, des heurts avaient opposé des étudiants pro et anti Morsi dans plusieurs facultés du Caire. D'autres affrontements entre étudiants islamistes et forces de sécurité avaient fait au moins un mort. En décembre, le gouvernement avait déclaré la confrérie «organisation terroriste» au lendemain d'un attentat suicide à la voiture piégée ayant fait 15 morts dans le nord du pays et revendiqué par un groupe jihadiste.

## RDC

## Déploiement «immédiat d'une centaine de Casques bleus» en renfort au Katanga

Les Nations unies ont annoncé mercredi «l'envoi immédiat» d'une centaine de Casques bleus en renfort au Katanga, province du Sud-Est de la République démocratique du Congo en proie à une recrudescence d'attaques de milices.

«Nous allons déployer immédiatement un contingent à Pweto», ville du Centre-Est de cette région grande comme l'Espagne, a indiqué à la presse le général de corps d'armée Carlos Alberto dos Santos Cruz, chef de la force militaire de la Mission de l'Onu en RDC (Monusco).

«Nous allons déployer une compagnie» (100 à 120 hommes), «c'est ce qu'il est possible de faire à l'heure actuelle», a ajouté l'officier. Étant donné la taille du Katanga, l'ONU, qui y dispose actuellement de 450 militaires, n'a pas les moyens de procéder à un maillage serré de ce territoire, a expliqué en substance le général brésilien.

La Monusco compte plus de 20.000 hommes en uniforme, essentiellement déployés au Nord et au Sud-Kivu, provinces de l'Est de la RDC, où sévissent des dizaines de groupes armés, que cette force internationale a pour mission de «neutraliser». Le chef de la Monusco, Martin Kobler, avait estimé en janvier que la situation au Katanga tournait à la «catastrophe humanitaire». Mardi, il avait annoncé que la décision avait été prise d'envisager des renforts en Casques bleus à Pweto.

Pweto est l'un des points du «triangle de la mort», nom donné par l'ONU à une zone de plusieurs dizaines de milliers de km² livrés à la violence de groupes armés, en particulier de miliciens «maf-maf», qui réclament une meilleure répartition des richesses entre le Nord et le Sud du Katanga et de miliciens «Bakata Katanga», qui prônent l'indépendance de la province.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), on compte aujourd'hui plus de 400.000 personnes déplacées au Katanga (soit près de huit fois plus qu'en 2011) dont 60.000 environ dans la région de Pweto.

APS

## UKRAINE

## Moscou demande à l'UE de convaincre l'opposition de coopérer avec les autorités de Kiev

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a appelé mercredi l'Union européenne (UE) à convaincre l'opposition ukrainienne de coopérer avec les autorités de Kiev.

M. Lavrov a appelé l'UE «à profiter de ses contacts avec l'opposition pour l'inciter à coopérer avec les autorités ukrainiennes et à se distancier résolument des forces radicales qui ont déchaîné les troubles sanglants et sont sur la voie d'un coup d'Etat», lors d'une conversation téléphonique avec son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier, a indiqué le ministère russe dans un communiqué.

M. Steinmeier doit se rendre jeudi à Kiev avec ses homologues français Laurent Fabius et polonais Radoslaw Sikorski, «pour rétablir le dialogue politique entre opposition et pouvoir» selon M. Fabius.

Cette visite aura lieu juste avant



une réunion à Bruxelles des ministres européens des Affaires étrangères destinée à mettre au point la réponse de l'UE au déchaînement de violence qui a causé la mort d'au moins 26 personnes dans la capitale ukrainienne et envisager des sanctions à l'égard des responsables de ces violences. Un peu plus

tôt mercredi, M. Lavrov avait mis en garde les Occidentaux, que Moscou tient en partie pour responsables du regain de violences, contre «les tentatives insistantes de médiation».

«Nos partenaires européens ont suffisamment fait les médiateurs», avait-il déclaré.

## Le président Ianoukovitch nomme un nouveau chef des armées

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a remplacé mercredi le chef d'état-major des armées, après avoir lancé une opération «antiterroriste» qui octroie de larges pouvoirs aux militaires. M. Ianoukovitch a nommé Iouri Illine chef d'état-major, en remplacement de Volodymyr Zamana, selon le texte du décret publié sur le site de la présidence, qui ne donne pas de raison à cette nomination.

Le service de sécurité ukrainien (SBU) a annoncé mercredi le lancement d'une opération «anti-terroriste» à travers le pays, sans préciser la nature des mesures en-

visagées après le regain de violences qui a fait 26 morts à Kiev, dont ils accusent des groupes «extrémistes».

Une forme d'état d'urgence qui ne dit pas son nom a d'ores et déjà été mis en place depuis mardi à Kiev, où l'ensemble des stations de métro sont fermées et où la circulation automobile est limitée dans le centre-ville, aux environs du Maïdan, place centrale de Kiev, occupée depuis près de trois mois par les manifestants hostiles au président Viktor Ianoukovitch.

La circulation routière en direction de Kiev est également limitée depuis mardi minuit.

## L'OTAN met en garde l'Ukraine sur leur partenariat

L'OTAN a menacé mercredi l'Ukraine de remettre en cause sa coopération avec ce pays si l'armée intervenait contre l'opposition. «J'appelle instamment le gouvernement ukrainien à éviter toute nouvelle violence», a déclaré dans un communiqué le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Anders Fogh Rasmussen, après les violences meurtrières qui ont fait au moins 26 morts à Kiev.

«Si l'armée intervient contre l'opposition, les liens de l'Ukraine avec l'OTAN seront sérieusement affectés», a-t-il ajouté. Les relations entre l'OTAN et l'Ukraine ont été officiel-

lement lancées en 1991, lorsque l'Ukraine a été devenue membre du Conseil de coopération nord-atlantique (rebaptisé «Conseil de Partenariat euro-atlantique» en 1997), immédiatement après avoir obtenu son indépendance au moment de l'éclatement de l'Union soviétique.

En 1994, l'Ukraine a été le premier pays de la Communauté d'Etats indépendants à adhérer au Partenariat pour la paix (PPP). Dans les années 90, le pays a apporté son soutien aux opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans.

Une Charte de partenariat spéci-

fique a été signée en 1997 entre l'OTAN et l'Ukraine. En avril 2008, au sommet de Bucarest, les dirigeants des pays alliés étaient convenus que l'Ukraine avait vocation à devenir membre de l'OTAN. Mais en 2010, le gouvernement nouvellement élu du président Viktor Ianoukovitch a indiqué qu'il ne poursuivait pas pour l'instant l'objectif d'une adhésion à l'OTAN, tout en souhaitant maintenir le niveau existant de coopération avec l'Aliance.

En 2012, le président Ianoukovitch avait participé au sommet de l'OTAN à Chicago.

## ONU

## Le chef de l'ONU nomme un nouveau porte-parole

Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a nommé mercredi Stéphane Dujarric comme son nouveau porte-parole en remplacement de Martin Nesirky, et a également désigné Farhan Haq, actuel porte-parole adjoint suppléant de l'ONU comme adjoint de M. Dujarric. Faisant l'éloge de M. Nesirky en le qualifiant de «porte-parole modèle», M. Ban a indiqué que son porte-parole pendant plus de quatre ans avait demandé une mutation pour cause d'«affaires familiales» et accepterait un poste encore non défini au bureau des Nations Unies à Vienne.

M. Ban a également salué M. Nesirky, qui est Britannique, pour ses «conseils avisés» pendant des «périodes tumultueuses», reconnaissant qu'après quatre années à avoir beaucoup voyagé avec lui, «il était peut-être fati-

gué», le secrétaire général actuel étant l'un de ceux qui ont le plus voyagé, si ce n'est celui qui a le plus voyagé.

M. Nesirky quittera ses fonctions le 7 mars et M. Dujarric prendra ses nouvelles fonctions le 10 mars. M. Dujarric, directeur de la section des informations et des médias du département de l'Information publique de l'ONU, a servi pendant un an et sept mois en tant que dernier porte-parole de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Il a également servi en tant que porte-parole du programme des Nations Unies pour le développement. M. Haq a servi pendant plusieurs années en tant que porte-parole adjoint au bureau du porte-parole pour le secrétaire général des Nations Unies sous les directions de M. Annan et de M. Ban.

## LIBAN

## Londres condamne «fermement le double attentat terroriste» perpétré mercredi à Beyrouth

Le gouvernement britannique a condamné «fermement» le double attentat perpétré mercredi dans le sud de Beyrouth (Liban), près du centre culturel iranien, faisant cinq morts et 80 blessés. «Je condamne fermement cette attaque terroriste et meurtrière ayant visé le centre culturel au Sud de Beyrouth», a indiqué le ministre d'Etat britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique Nord, Hugh Robertson. M. Robertson a réitéré «l'engagement fort du Royaume-Uni à travailler avec le nouveau gouvernement Libanais pour le renforcement de la paix et la stabilité dans le pays». Selon le responsable britannique, la communauté internationale est appelée à faire un front uni contre le terrorisme et fédérer ses efforts pour déjouer tous les complots visant à déstabiliser le Liban et l'ensemble de la région. Selon l'agence libanaise d'information, «deux voitures piégées conduites par des kamikazes ont explosé à 50 mètres de distance l'une de l'autre», faisant cinq morts et 80 blessés.

## VENEZUELA

## Une manifestante de l'opposition succombe à ses blessures

Une manifestante blessée par balles alors qu'elle défilait avec l'opposition mardi dans le nord du Venezuela est décédée des suites de ses blessures, a annoncé mercredi une source hospitalière, portant à quatre le nombre de victimes en 15 jours de manifestations. Génésis Carmona, 21 ans, avait été hospitalisée mardi dans la ville de Valencia, présentant une blessure par balles à la tête. «Oui, Génésis Carmona est décédée ce matin (mercredi)», a indiqué une source de l'unité de soins intensifs de la clinique Méndez Guerra, citée par la presse.

Une nouvelle journée nationale de mobilisation contre le gouvernement du président Nicolas Maduro s'est soldée mardi à Valencia par des incidents ayant fait au moins huit blessés par balles, dont Génésis Carmona, attaquée par un groupe d'inconnus, selon la presse locale. Ce décès s'ajoute à ceux de trois personnes survenues en marge d'une manifestation ayant dégénéré en violences le 12 février à Caracas. Depuis presque deux semaines, le pays est secoué par une fronde étudiante entamée en province sur le thème de l'insécurité, qui s'est ensuite étendue à la critique de la situation économique, alors que l'inflation ne cesse de croître (plus de 56% en 2013) et que les pénuries se multiplient.

## IRAK

## Nouvelles violences : au moins 12 morts

Au moins douze personnes ont été tuées mercredi dans de nouvelles attaques en Irak visant notamment les forces de sécurité, selon des sources médicales et de sécurité. Les attaques contre l'armée et la police sont fréquentes en Irak, où elles sont notamment menées par des insurgés liés au réseau extrémiste Al-Qaïda. Des hommes armés ont attaqué un point de contrôle tenu par les militaires dans un village au nord de Baqouba tuant trois soldats et blessant trois, tandis qu'une bombe a explosé au passage du convoi d'un général de la police près de Touz Khourmatou (nord) faisant deux morts parmi ses gardes et trois blessés. A Mossoul, chef-lieu de la province de Ninive dans le nord du pays, deux civils ont été tués lors d'accrochages entre l'armée et des insurgés et deux soldats ont péri dans l'attaque de leur point de contrôle. Et à Tikrit, une ville multiethnique (nord), un soldat a péri dans l'explosion d'une bombe magnétique placée sur son véhicule. A Touz Khourmatou également, deux frères ont été tués dans l'explosion de deux bombes qui ont blessé 18 personnes. L'Irak, qui se prépare à des élections législatives en avril, connaît depuis début 2013 ses pires violences depuis les affrontements confessionnels de 2006-2007. En janvier, plus d'un millier de personnes ont été tuées selon le gouvernement, et depuis début février, les violences ont fait plus de 500 morts, selon un des sources médicales et de sécurité.

## OTAGES L'ONU veut décourager le versement de rançons

Un rapport d'experts de l'ONU chargés de contrôler l'application des sanctions contre al-Qaïda et ses affiliés recommande de décourager le versement de rançon en cas d'enlèvement et de faire circuler les données biométriques d'individus suspects pour mieux les repérer.

Le rapport, rendu public mercredi et qui sera transmis au Conseil de sécurité, souligne que les enlèvements sont devenus une activité des plus lucratives et «une tactique prioritaire pour al-Qaïda». Il cite une évaluation américaine selon laquelle les groupes terroristes ont récolté ainsi 120 millions de dollars entre 2004 et 2012. Sur les quelque 1.283 enlèvements de nature terroriste recensés en 2012, 53% sont intervenus dans les zones Afrique et Asie-Pacifique, contre 19% au Moyen-Orient, indique le rapport.

Il prône une plus grande implication des assureurs et des entreprises évaluant les risques à l'international afin de fournir conseil et expertise en cas d'enlèvement. Les experts rappellent que «le versement de rançons à des groupes ou individus inscrits sur la liste (du comité des sanctions contre al-Qaïda) serait une violation de ces sanctions».

Le Conseil de sécurité a adopté fin janvier une résolution demandant aux Etats membres de ne pas verser de rançon, financière ou politique, aux terroristes en cas d'enlèvement ou de prise d'otages. Il s'agit de la première résolution spécifiquement consacrée à ce sujet. Elle réaffirme de précédents engagements anti-terroristes pris dans le cadre de l'ONU ou du dernier sommet du G8 de juin 2013 en Irlande du Nord.

Le rapport recommande aussi de fournir aux autorités compétentes des informations plus précises, en particulier des données biométriques, sur les individus frappés de sanctions, notamment d'une interdiction de voyager, «afin de limiter les risques d'un mauvais repérage pendant le processus d'identification» aux frontières.

Le document souligne qu'al-Qaïda «reste une menace même si elle n'a pas

recouvré sa puissance d'autan». Les affiliés d'al-Qaïda évoluent et s'adaptent aux différents milieux, avec «des tendances opérationnelles variées», expliquent les experts.

## PAKISTAN 15 morts dans un raid aérien contre les talibans

Au moins 15 personnes ont été tuées jeudi dans des frappes de l'aviation pakistanaise sur des fiefs talibans dans le nord-ouest du pays, selon les autorités.

Les raids ont été menés dans le Waziristan du Nord, un sanctuaire jihadiste à la frontière de l'Afghanistan voisin, alors que les talibans pakistanaise avaient proposé la veille au gouvernement un cessez-le-feu pour relancer les pourparlers de paix suspendus cette semaine. «Nous avons des informations faisant état de 15 insurgés, dont des étrangers, tués dans ces frappes aériennes», a indiqué à l'AFP un responsable des forces de sécurité. La zone ciblée par les frappes était Mir Ali et les zones voisines, dans le Waziristan du Nord. «Les frappes ont été menées en ciblant avec précision les caches des rebelles. Une énorme cache d'armes et de munitions a également été détruite», a-t-il ajouté. Mercredi, les talibans pakistanaise avaient proposé au gouvernement un cessez-le-feu, réclamant des garanties que l'armée n'attaqua pas leurs positions.

Les pourparlers de paix sont suspendus depuis lundi, après qu'une faction talibane a revendiqué le meurtre de 23 soldats pakistanaise enlevés en juin 2010.

## PALESTINE

# Kerry discute à Paris paix au Proche-Orient avec Abbas

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a rencontré mercredi à Paris le président palestinien Mahmoud Abbas, un nouveau tête-à-tête visant à faire avancer le processus de paix au Proche-Orient.

«Nous sommes à un point important dans les négociations où nous travaillons à réduire l'écart entre les parties sur un cadre pour les négociations», a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Jen Psaki.

«C'était un moment approprié pour passer quelques heures à discuter avec le président Abbas et évoquer les sujets prioritaires», a-t-elle ajouté. Kerry, qui a persuadé les Israéliens et les Palestiniens de revenir à la table des négociations en juillet après une interruption de trois ans enchaînée depuis les négociations entre les deux camps et tente de parvenir à un accord



tracant les grandes lignes de travail pour mener les discussions au cours des prochains mois.

Lors d'une rencontre avec son homologue jordanien Nasser Judeh avant les discussions avec M. Abbas, Kerry a souligné le rôle particulier d'Amman

dans la région, indiquant: «Nous écoutons avec beaucoup d'attention nos amis en Jordanie concernant le processus de paix au Proche-Orient».

M. Judeh a répondu que «la Jordanie est partie prenante, et non juste un médiateur ou un observateur».

## NUCLÉAIRE IRANIEN

# La délégation iranienne fait état de progrès dans les discussions à Vienne

L'Iran et les grandes puissances poursuivaient, mercredi à Vienne, leurs discussions afin de régler définitivement leur conflit sur le programme nucléaire de Téhéran. Des informations de la délégation iranienne faisaient état de progrès que l'autre partie n'a pas confirmé.

Les discussions ont été «constructives et utiles» jusqu'à présent, a déclaré la porte-parole du Département d'Etat américain Marie Harf, qui a refusé cependant de commenter les informations de l'agence officielle iranienne «IRNA» faisant état de «bons progrès». Cité par l'agence, un membre de la délégation a indiqué que «le cadre des négociations pour un accord global a été conclu sur le principe, mais rien n'a encore été signé». La réunion de Vienne, qui donne le coup d'envoi des discussions en vue d'un accord définitif sur le nucléaire iranien, s'assigne pour objectif notamment de fixer les échéances des prochaines rencontres d'ici juillet, lorsque le plan d'action intérimaire de Genève prendra fin. De son côté, le porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Michael Mann, en charge de la communication pour les grandes puissances, n'a pas commenté l'information d'IRNA.

«Un bon travail a été accompli», s'est-il contenté de dire plus tôt dans la journée, sans donner plus de détails.

Parallèlement à Téhéran, le général Mohammad Ali Jafari, chef des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du pays, a réaffirmé l'importance de préserver les «lignes rouges» iraniennes dans ces négociations, à savoir la poursuite de l'enrichissement d'uranium, le maintien de tous les sites nucléaires, du réacteur à eau lourde d'Arak et le refus de discuter du programme balistique de l'Iran.

Le chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, et le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, devraient annoncer jeudi dans la matinée, le résultat de la réunion au cours d'une conférence de presse conjointe, indique IRNA.

Le 24 novembre dernier, l'Iran avait conclu avec le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne) un plan sur six mois, qui est appliqué depuis le 20 janvier et qui prévoit un gel de certaines activités nucléaires sensibles en contrepartie de la levée d'une petite partie des sanctions qui frappent son économie.

## BRÉSIL/MONDIAL 2014:

# Rousseff : L'armée pourra intervenir pour assurer la sécurité

Les forces armées pourront intervenir pour assurer la sécurité au Brésil pendant le Mondial de football, a déclaré mercredi la présidente Dilma Rousseff alors que les manifestations violentes sont devenues une constante dans le pays.

Dans une interview à la radio, la chef de l'Etat a assuré qu'en ce qui concerne la sécurité de la Coupe du Monde (12 juin-13 juillet), des mesures ont été prises pour la renforcer dans les 12 villes hôtes.

«La police fédérale, la force (d'élite) nationale de sécurité publique, la police routière, tous les organismes sont prêts et instruits pour agir selon leurs compétences. Si besoin est nous mobiliserons aussi les forces armées», a dit la présidente.

«En ce qui concerne le Mondial, nous allons être bien préparés pour assurer aussi bien la sécurité des supporters que celle des touristes, des équipes et des chefs d'Etat qui nous rendront visite», a-t-elle ajouté. Le vice-amiral de la Marine à Brasilia, José Carlos Mathias, a expliqué que c'est la défense qui est du ressort de la Marine et non la sécurité publique mais qu'en



cas de besoin «nous sommes prêts à agir dans le domaine de la sécurité».

Mme Rousseff a par ailleurs condamné les actes de vandalisme qui ponctuent souvent les manifestations au Brésil. «Je condamne totalement l'utilisation de la violence dans les manifestations, je trouve ces actes de vandalisme inadmissibles dans un pays démocratique».

«Ceux qui tuent, qui blessent ou détruisent le patrimoine public sont des criminels et doivent être traités comme

tel», a souligné la présidente. Le 6 février dernier, un caméraman de la chaîne de TV Bandeirantes, Santiago Andrade, a été mortellement atteint à la tête par une fusée de feu d'artifice lancée par un manifestant lors d'un défilé contre la hausse du ticket de bus à Rio de Janeiro. Après ces incidents, le gouvernement brésilien a indiqué qu'il préparait un projet de loi pour punir les actes de vandalisme commis pendant les manifestations. Parallèlement, le Parlement débat d'un projet de loi anti-terroriste qui durcit les sanctions pour les actes de vandalisme et dommages au patrimoine public.

En juin dernier, une fronde sociale avait secoué le pays en pleine Coupe Fifa des Confédérations : les manifestants, une majorité de jeunes, demandaient l'amélioration des services publics et critiquaient les sommes colossales engagées dans la construction des stades. Selon un sondage diffusé ce mardi, 85,4% des Brésiliens pensent que de nouvelles manifestations auront lieu pendant la Coupe du monde. Toutefois, 82,9% affirment qu'ils n'y participeront pas.

APS

## Programme du vendredi 21 février 2014

TF1

06:00 Bob l'éponge  
06:15 Bob l'éponge  
06:25 TFou de yoga  
06:30 TFou  
08:25 Météo  
08:30 Télleshopping  
09:20 Météo  
09:25 Petits secrets entre voisins  
09:55 Petits secrets entre voisins  
10:25 Au nom de la vérité  
10:55 Au nom de la vérité  
11:20 Au nom de la vérité  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les douze coups de midi  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Histoire d'un rêve  
13:48 Météo  
13:50 Trafic info  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Au nom de ma fille  
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel

17:25 Bienvenue chez nous  
18:20 Une famille en or  
19:05 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 My Million  
20:37 Trafic info  
20:38 Météo  
20:40 Nos chers voisins  
20:45 C'est Canteloup  
20:50 Vendredi, tout est permis avec Arthur  
23:25 Tirage de l'Euro Millions  
23:30 Florence Foresti

2

05:45 Toute une histoire  
06:25 Point route  
06:30 Journal  
06:35 Télématin  
06:57 Météo 2  
07:00 Journal  
07:10 Télématin (suite)  
08:00 Journal  
08:10 Télématin (suite)  
09:05 Point route  
09:07 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 C'est au programme  
10:30 Météo outremer  
10:40 Jeux olympiques Sotchi 2014  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:48 Météo 2  
13:49 Météo des neiges  
13:50 Point route  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
14:50 Jeux olympiques Sotchi 2014  
20:00 Journal  
20:40 XV/15  
21:00 Pays de Galles / France  
22:50 Image du jour  
22:55 Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 EuroNews  
06:45 Ludo  
06:46 La Terre vue d'Alban  
06:48 Shaun le mouton  
06:55 Shaun le champion  
06:56 Shaun le champion  
07:00 Jeux olympiques Sotchi 2014  
10:45 Consomag  
10:50 Midi en France  
11:55 Météo  
12:00 12/13 : Journal régional  
12:25 12/13 : Journal national

12:45 Météo  
12:50 Jeux olympiques Sotchi 2014  
14:55 Un cas pour deux  
16:10 Des chiffres et des lettres  
16:30 Harry  
17:25 Slam  
18:05 Questions pour un champion  
18:40 Météo des neiges  
18:45 Météo  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:18 19/20 : Edition locale  
19:30 19/20 : Journal national  
19:55 Jeux olympiques Sotchi 2014  
20:35 Tout le sport  
20:45 Thalassa  
22:35 Météo  
22:40 Soir 3  
23:10 Un soir à Sotchi  
23:55 Descendants de nazis : l'héritage infernal

CANAL+

05:45 La musicale Live  
06:55 Le Before du grand journal  
07:20 Zapping  
07:28 La météo  
07:30 Le petit journal  
08:00 Les Guignols de l'info  
08:08 La météo  
08:10 Zapsport  
08:15 Les Simpson  
08:40 Les amants passagers  
10:05 Pour le meilleur et pour le pire  
10:15 Jappeloup  
12:20 La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Sea, No Sex and Sun  
15:25 Merci mon chien  
15:30 Mafia : la trahison des femmes  
16:25 Mariage à l'anglaise  
18:05 Zapping  
18:10 Le Before du grand journal  
18:45 Le JT  
19:05 Le grand journal  
20:00 Le grand journal, la suite  
20:20 Le petit journal  
20:55 Boule et Bill  
22:15 20 ans d'écart  
23:45 Au bout du conte

M6

06:00 M6 Music  
07:15 Météo  
07:20 La maison de Mickey  
07:45 Princesse Sofia  
08:10 Les blagues de Toto  
08:25 Le petit Nicolas  
08:40 Martine  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Les reines du shopping  
11:00 Drop Dead Diva  
11:45 Drop Dead Diva  
12:40 Météo  
12:43 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:43 Astuces de chef  
13:45 Piège en haute couture  
15:40 L'hôtel des amours passées  
17:30 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 Scènes de ménages  
20:50 Elementary  
21:40 Elementary  
22:30 Elementary  
23:20 Elementary

TF1

La sélection

20h50

VENDREDI, TOUT EST PERMIS  
AVEC ARTHUR

L'animateur s'est entouré de nombreux invités pour cette soirée exceptionnelle placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur. Franck Dubosc, Arnaud Ducret, Pascal Obispo, Ariane Brodier, Rachid Badouri, Kev Adams, Titoff, Fauve Hautot, Anthony Kavanagh et Claudia Tagbo participent aux épreuves désormais culte de l'émission. Parmi elles, «In The Dark», dans laquelle ils sont plongés dans le noir, «Brain Dance», une séance de danse très acrobatique, et bien entendu le fameux «Décor penché». Sans oublier «Le photomime», «Le casting pub», «La Sérénade» et «Let's Dance».

2

20h47

PAYS DE GALLES / FRANCE - RUGBY.  
TOURNOI DES VI NATIONS 2014. 3E JOURNÉE.

Dans un Millennium Stadium tout acquis à sa cause, le Pays de Galles, double tenant du titre, s'avance escorté par les certitudes et la confiance, ce soir, face au XV de France. Les Gallois emmenés notamment par Sam Warburton visent un troisième sacre consécutif dans la compétition. Un exploit qui passe par une victoire probante face au pack tricolore conduit par Pascal Papé et Wesley Fofana. Pour résister à la vague rouge, les hommes de Philippe Saint-André devront d'abord penser à être efficace en défense avant de placer leurs attaques. L'année dernière, au Stade de France, les Français n'avait pas existé dans une rencontre entièrement dominée par le XV du Poireau (16-6).

3

20h45

## Thalassa

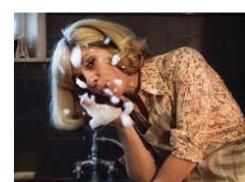


«L'archipel des plaisirs». Les journalistes sont partis à la rencontre de touristes et d'habitants de l'archipel de Stockholm • «Le bateau libre». Découverte du «bokbaten», une bibliothèque itinérante et flottante • «Au royaume du crabe». Apparu il y a une vingtaine d'années, le crabe royal prospère dans les eaux du Finnmark, au nord de la Norvège • «La longue nuit». Les Finlandais ont inventé des activités pour s'adapter à la nuit polaire • «L'Express côtier». Cette ligne mythique relie Bergen à Kirkenes, à l'extrême nord de la Norvège.

CANAL+

20h55

## BOULE ET BILL



Dans les années 70, le jeune Boule, petit garçon de 9 ans, rêve d'avoir un chien, ce à quoi se refuse catégoriquement son père. A force d'insister, Boule et sa mère finissent par le convaincre de les emmener visiter le refuge de la SPA locale. Là, dans une cage, Boule remarque un jeune cocker, roux comme lui. Malgré les réticences de son père, le chien est adopté et Boule s'empresse de le baptiser Bill.

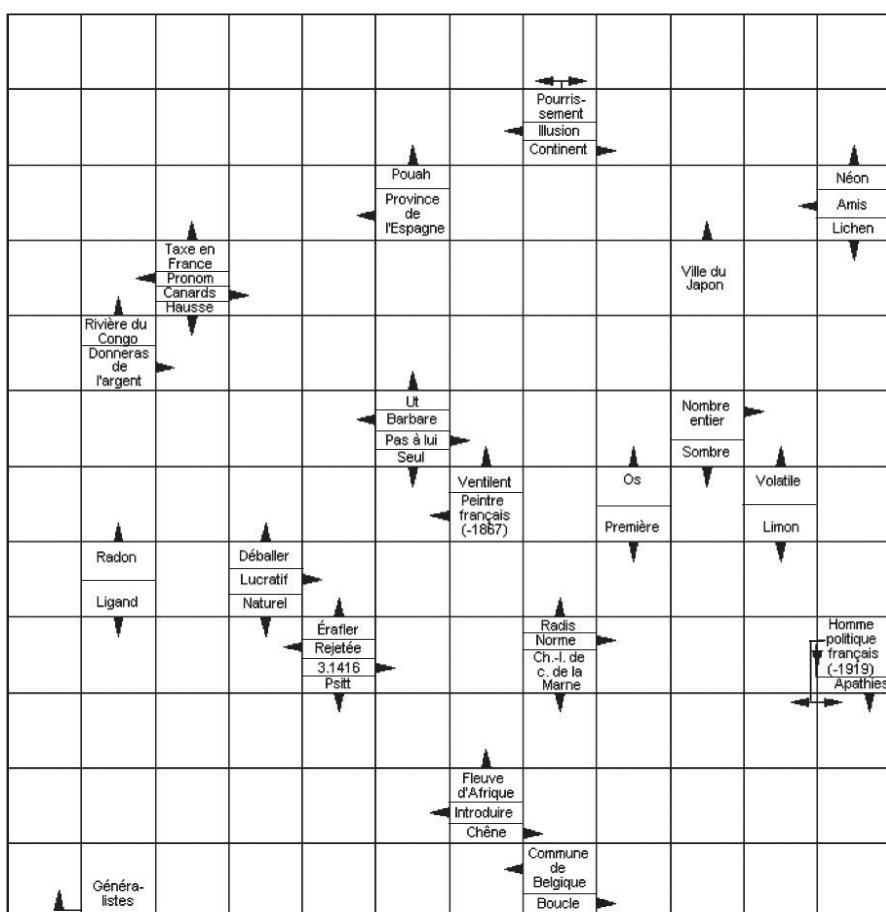
M6

20h50

Elementary  
(Série TV)

Moran, depuis sa prison, révèle à Holmes que la mort par crise cardiaque d'un homme d'influence serait en fait un meurtre commandité par Moriarty.

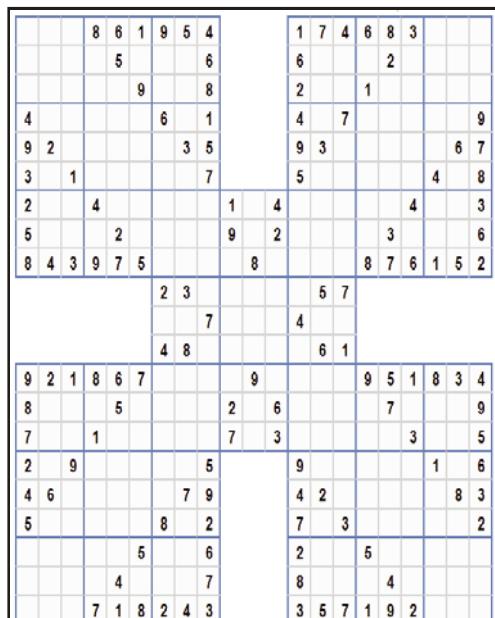
## Mots fléchés n°518



## Samouraï-sudoku n°518

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°518

## ► Horizontalement:

1. Art d'incruster au maroquin des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsborrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom

## ► Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

Les mouches ne font pas de miel.

**Proverbe algérien**

L'âne à la cicatrice indélébile, qui a écarté d'un trait tous ses amis.

**Proverbe berbère**

Qui n'est pas amoureux n'est pas homme.

**Proverbe arabe**

Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver en corbillard

**Proverbe français**

## C'est arrivé le 21 février

**1989** : Václav Havel est condamné à 9 mois de prison pour avoir participé à une manifestation non autorisée en Tchécoslovaquie.

**1992** : le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi de 14 000 casques bleus dans trois régions de Croatie à majorité serbe.

**1997** : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.

**2003** : Hans Blix demande au gouvernement irakien la destruction d'ici le 1er mars des missiles Al-Samoud 2.

## Célébrations :

- Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, marquée depuis 2000 dans plusieurs pays.

- **Bangladesh** : Journée du mouvement pour la Langue, commémorée depuis 1952 le Mouvement pour la Langue et ses manifestations sévèrement réprimées pour la reconnaissance du bengali.

- **Barbade** : Rihanna Day (Journée de Rihanna), honore depuis 2008 la chanteuse originaire de la Barbade, le lendemain de son anniversaire.

- **Broutain** : Anniversaire du roi.

- **Iran** : Mort du prophète Mahomet et de l'imam Sadegh.

- **États-Unis, Porto Rico, îles Vierges des États-Unis, Samoa, îles Marianne du Nord** : Presidents' Day (Jour des présidents).



# Relance du sport universitaire

La pratique sportive en milieu universitaire est appelée à connaître un nouvel essor, après la signature mercredi à Alger d'une convention entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'objectif visé par les deux parties est de promouvoir et réorganiser les activités physiques et sportives dans les milieux universitaires. Le document signé prédefinit l'apport de chacune des deux parties pour la réalisation de cet objectif et imprégner au sport universitaire une nouvelle dynamique en fonction des exigences de la carte sportive nationale.

L'accord porte essentiellement sur «une utilisation conjointe et rationnelle des moyens disponibles au niveau des deux secteurs, notamment, les infrastructures sportives et les résidences universitaires, tout en mettant en place un programme



d'entretien et de maintenance des différentes installations, conformément aux conventions préétablies».

Il est également prévu de mettre à la disposition du MJS des résidences universitaires pour permettre aux fédérations sportives nationales et aux ligues de mettre en application leurs plans d'action sur l'ensemble du territoire national», a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, en marge de la signature de la convention. En retour, le MJS s'engage à «réaliser de nouvelles installations sportives au sein des établissements et des cités universitaires, pour garantir l'essor du sport algérien à travers une ani-

mation répondant aux exigences de la carte sportive nationale», a ajouté M. Tahmi. Les deux ministères aspirent également à augmenter le nombre des associations sportives au niveau des établissements universitaires «pour permettre à un maximum d'étudiants de pratiquer le sport qui leur convient». Signée par le ministre de la Jeunesse et des Sports et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, la convention entre dans le cadre de la mise en application des dispositions de la loi N° 05-13 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités sportives.

## VOILE

### 67 athlètes en stage de présélection pour les jeunes talents à Boumerdès

Un stage de présélection entrant dans le cadre de la préparation des équipes nationales «Jeunes talents» a débuté jeudi et se poursuivra jusqu'à samedi à Cap Djinet (Boumerdès) avec la participation de 67 athlètes, a indiqué la Fédération algérienne de voile (FAV). Ce regroupement, organisé par la FAV, concerne des athlètes des deux sexes

(filles et garçons) nés entre 2003 et 2006 dans la série «Optimist» qui seront encadrés par 11 techniciens, selon un communiqué de la FAV. Il permettra de préparer également le championnat national de 2014, prévu au mois de mars prochain, a révélé le président de la Fédération algérienne de voile, Mohamed Atbi.

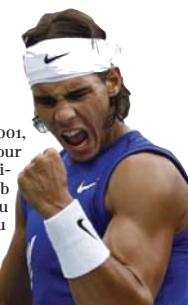
## TOURNOI ATP DE RIO DE JANEIRO

### Nadal heureux de retrouver la compétition

L'Espagnol Rafael Nadal, absent des courts de tennis depuis sa finale perdue à l'Open d'Australie en raison d'une blessure au dos s'est dit «heureux de retrouver la compétition» après avoir battu son compatriote Daniel Gimeno-Traver (6-3, 7-5) au premier tour du tournoi ATP de Rio de Janeiro. «J'affrontais un adversaire qui a joué sur terre battue pendant plusieurs semaines. Je dois améliorer certains détails de mon jeu, mais j'ai mieux joué qu'à l'entraînement», a déclaré le N.1 mondial.

Nadal a disputé, mardi, le 800e match de sa carrière

professionnelle, débutée en 2001, avec un total de 670 victoires pour 130 défaites (et 61 titres en 87 finales). Il rejoint ainsi le club très fermé de joueurs avec au moins 800 rencontres au compteur, Roger Federer, Lleyton Hewitt, Tommy Haas, David Ferrer et Nikolay Davydenko.



### Sudoku N°517

3	4	8	1	5	7	2	9	6
9	6	5	4	8	2	1	3	7
1	2	7	9	6	3	5	8	4
2	5	6	8	7	4	9	1	3
4	9	3	6	1	5	7	2	8
7	8	1	2	3	9	6	4	5
5	1	4	3	2	6	8	7	9
6	3	2	7	9	8	4	5	1
8	7	9	5	4	1	3	6	2

5	8	1	2	9	4	7	3	6
9	3	6	1	5	7	2	8	4
4	7	2	3	6	8	5	9	1
6	4	3	7	8	1	9	2	5
2	9	7	5	3	6	4	1	8
1	5	8	9	4	2	6	7	3
1	6	5	8	9	4	2	6	7
3	6	5	7	8	4	2	5	1
3	6	5	7	8	4	2	5	1

### Mots Croisés N°517

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

5	8	1	2	9	4	7	3	6
9	3	6	1	5	7	2	8	4
4	7	2	3	6	8	5	9	1
6	4	3	7	8	1	9	2	5
2	9	7	5	3	6	4	1	8
1	5	8	9	4	2	6	7	3
1	6	5	8	9	4	2	5	1
3	6	5	7	8	4	2	5	1
3	6	5	7	8	4	2	5	1

### Mots Fléchés N°517

THESAURISEUR  
■ATON■OBIS■V  
KUALALUMPUR■  
ATTELER■OSER  
NESS■OKAS■BO  
SSI■MINER■RUS  
ASEN■LACETS  
SOUSTRAIRE■A  
C■P■EU■GALET  
IMPORTUNS■L■  
TAO■IL■ESSAI  
Y■TAMISEE■NO

## ATHLÉTISME

### 600 participants au semi-marathon national «Oasis» à Ouargla

Plus de 600 coureurs, issus de différentes régions du pays, sont attendus pour prendre part à la 3ème édition du semi-marathon national «Oasis», prévu samedi prochain à Ouargla, a-t-on appris auprès de la

Ligue d'athlétisme (LA) de la wilaya. Retenue dans le cadre des festivités commémoratives de la journée nationale du Chahid, cette manifestation, ouverte aux 18-60 ans, se déroulera sur un parcours de 22 km, depuis la commune de Hassi Benabdallah vers Ouargla, via les communes de Sidi-Khouiled et Ain El-Beida, a indiqué le président de la ligue, Yahia Mekhloufi.

Ce rendez-vous est organisé en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, sous l'égide de la Fédération nationale d'athlétisme. Une enveloppe globale de plus de 700.000 DA a été dégagée pour récompenser les meilleurs participants parmi les représentants de 46 wilayas ayant déjà confirmé leur participation à ce rendez-vous sportif, a précisé M. Mekhloufi. Les cinq premiers de la course représenteront l'Algérie au semi-marathon mondial, prévu au courant de cette année à Stockholm (Suède), a-t-il fait savoir.

## CYCLISME

### Tour d'Oman (2ème étape): le Norvégien Kristoff vainqueur, l'Australien Howard leader

Le Norvégien Alexander Kristoff (Katusha) a remporté la deuxième étape du Tour d'Oman de cyclisme au terme de laquelle le jeune sprinteur australien Leigh Howard (Orica) a revêtu le maillot rouge de leader, mercredi après 139 km entre Al Bustan et Qurayat.

Kristoff qui a obtenu la 13e victoire de sa carrière, a devancé au sprint Leigh Howard et le Belge Tom Boonen. Howard, déjà deuxième mardi, a ravi le maillot rouge au détriment de l'Allemand André Greipel, vainqueur mardi.

L'Australien apprécie les routes du Tour d'Oman. Le quadruple champion du monde sur piste (omnium, poursuite par équipes et Américain à deux reprises) y avait remporté une victoire d'étape en 2010.

Au départ de l'étape, une minute de silence a été observée en hommage au cycliste belge Krisztof Goddaert décédé accidentellement en Belgique à l'entraînement mardi après-midi, renversé par une voiture.

La troisième étape relie jeudi Mascate à Al Bustan sur 145 km qui pourraient être favorables au «puncieurs» tels Peter Sagan ou Philippe Gilbert: deux côtes assez raides (plus de 9% de déclivité sur respectivement 800 mètres et 1,4 km) figurent sur le parcours dans les vingt-cinq derniers kilomètres.

APS

LIGUE 2 (20<sup>È</sup> JOURNÉE)**US Chaouia - ASM Oran : vers l'échappée de Sidi Bel Abbès**

Le championnat d'Algérie de Ligue 2 de football aborde ce week-end la 20<sup>È</sup> journée avec, au programme, l'affiche US Chaouia - ASM Oran, 3es ex aequo au classement, alors qu'en bas de tableau, l'USMM Hadjout (12e) et le CA Batna (15e) s'affronteront pour assurer leur survie.

Grâce à ses 4 victoires lors des 5 dernières journées, l'USC a effectué une remontée spectaculaire au classement pour occuper la 3e marche sur le podium, en compagnie de l'ASMO, son adversaire du jour qui cale depuis 4 matches avec 4 nuls de suite.

Le vainqueur de cette confrontation (s'il y en aura un) prendra une option sur l'accès et pourrait même ravir la 2e place à l'USM Blida qui effectuera un périlleux déplacement pour affronter l'Amel Boussâda, qui lutte pour son maintien. Les Blidéens restent sur une large victoire contre l'USMMH (4-1) mais doivent rester vigilants contre une équipe de Bousâda qui mise sur ses matches à domicile pour rester en Ligue 2. Le leader USM Bel-Abbès jouera aussi à



l'extérieur contre l'O Médéa (9e), coincé dans le ventre mou du classement mais qui possède quand même six points d'avance sur le premier relégable, l'USM Annaba.

Les joueurs d'Abdelkrim Bira savent que leur mission sera difficile à Médéa mais feront le déplacement avec l'objectif de ramener un résultat positif pour consolider leur fauteuil de leader. Le NA Hussein-Dey, qui s'est relancé dans la course à l'accès après sa victoire contre l'AS Khroub (2-0), aura, a priori, la tâche facile lorsqu'il rendra visite à l'ES Mostaganem, la lanterne rouge qui a déjà mis les deux pieds en division amateur. Le WA Tlemcen,

qui partage la 5e place avec le NAHD, n'a plus le droit à l'erreur après sa défaite chez l'AB Merouana (2-1) et doit impérativement se racheter contre le MC Saida s'il ne veut pas perdre le contact avec les équipes de tête. En bas du classement, l'USMAN (13e) sera en danger chez l'AS Khroub (10e), de même que le CA Batna, lequel affrontera samedi en déplacement l'USMMH, éliminée mardi en quarts de finale de la coupe d'Algérie par le MC Alger (1-0). La dernière rencontre verra le MSP Batna (13e avec l'USMAn) accueillir l'AB Merouana (7e) pour espérer s'extirper de la zone rouge du classement.

## Programmes

**Vendredi 1<sup>er</sup> shoh :**  
US Chaouia - ASM Oran  
AS Khroub - USM Annaba  
MSP Batna - AB Merouana  
ES Mostaganem - NA Hussein-Dey  
WA Tlemcen - MC Saida  
A Boussâda - USM Blida  
O Médéa - USM Bel-Abbès

**Samedi :**  
USMM Hadjout - CA Batna

COUPES D'AFRIQUE DES CLUBS (16<sup>È</sup> DE FINALE)**Des arbitres tunisiens pour ESS - ASFA Yennenga et CSC - Red Lions**

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des arbitres tunisiens pour diriger les matches des 16<sup>È</sup> de finale de la Ligue des champions (aller) entre l'ES Sétif et l'ASFA Yennenga (Burkina Faso) et de la coupe de la Confédération (retour) opposant le CS Constantine aux Red Lions (Liberia). Le match ESS - ASFA Yennenga aura lieu entre le 28 février et le 2 mars au stade du 8-Mai-1945 de Sétif et sera dirigé par Slim Jedidi, assisté de ses deux compatriotes Majed Rhouma et Mohamed Bitouta. Le 4e arbitre est Slim Belakhouas.

La rencontre retour est prévue entre le 7 et le 9 mars dans la capitale burkinabé Ouagadougou. En coupe de la Confédération, le trio arbitral tunisien composé de Mohamed Said Kordi (arbitre central), Anouar Hmila et Yamen Mellouchi (assistant), dirigera la rencontre retour entre le CSC et les Libériens de Red Lions, prévue entre le 7 et le 9 mars au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Yassine Harrouche sera le 4e arbitre de ce match. La manche aller Red Lions - CSC se jouera en terre libérienne entre le 28 février et le 2 mars.

## USM ALGER

**Haddad : «Nous gérons le championnat match par match»**

## M.A.F

*Le vice-président de l'USM Alger, Rebouh Haddad, évoque dans cet entretien l'actualité de son équipe. Il parle sans détour du derby tant attendu demain face au MC Alger, comptant pour la 20e journée du championnat de Ligue 1. Il évoque également les chances de son club dans la course au titre. Ecoutez-le :*

**L'USMA sera au rendez-vous demain samedi avec le « big derby » algérios face au MC Alger, comment vous allez appréhender cette rencontre ?**

En dehors de son caractère derby, franchement, ce match est pour moi ordinaire comme les autres avec comme enjeu les trois points. Il ne s'agit nullement d'une rencontre décisive, loin de là. Les joueurs sont conscients de la nécessité de remporter le match, comme ils l'ont fait auparavant, sans trop se focaliser sur l'adversaire.

**Mais il s'agit d'un derby, et dans ce genre de matches le faux pas serait fatal, sur le plan psychologique, pour l'une ou l'autre équipe, n'est-ce pas ?**

Comme je viens de le dire, le plus important pour nous est de gagner, maintenant si nous parvenons à battre le MCA, tant mieux pour nous, je sais qu'un derby est un rendez-vous particulier et pour les joueurs

et pour les supporters. Nous allons tout faire pour s'imposer et préserver ainsi notre position de leader.

**Justement, contrairement aux saisons précédentes, l'USMA cette fois-ci a prouvé une grande solidité avec cette première place que vous partagez avec l'ES Sétif...**

Les résultats réalisés jusque-là sont loin d'être le produit du hasard. Nous avons un excellent effectif et un entraîneur qui a trouvé toutes les conditions pour mener à bien sa mission. Nous sommes entraînés de gérer le championnat match par match, maintenant si à la fin nous serons champions, tant mieux pour l'USMA, et j'en serais très heureux.

**Mais la concurrence avec l'ESS s'annonce rude jusqu'à l'ultime minute du championnat...**

L'ESS ne m'intéresse absolument pas, en plus notre match face aux Sétiens (lors de la 30e et dernière journée à Omar Hammadi, ndlr), est encore loin. Si nous continuons sur notre lancée nous pourrons prétendre au titre. J'espère que d'ici au match face à l'ESS, le titre serait déjà en poche.

**L'USMA n'a plus remporté le championnat depuis 2005, pensez-vous que cette saison est celle de la consécration ?**



Oui bien évidemment. Nous avons tout pour réussir : une direction stable, de bons joueurs, un entraîneur compétent. Je pense qu'on aura une belle carte à jouer, à nous de croire en nos moyens.

**Selon les observateurs, l'USMA développe un beau jeu depuis l'arrivée à la barre technique d'Hubert Velud, l'équipe encaisse peu, et marque pratiquement à chaque match, partagez-vous cet avis ?**

Oui c'est vrai. L'USMA est plus solide dans les trois compartiments, c'est grâce notamment à la touche de Velud et aux efforts consentis par les joueurs. Velud a trouvé un environnement propice pour travailler à l'aise et dans la sérénité. Je pense que la bonne santé actuelle de l'équipe est une issue logique. Pourvu que cela dure.

**Vous avez déclaré récemment que la direction songe à prolonger le contrat de Velud à l'issue de cette saison, qu'en**

**LIGUE 2- ASM ORAN  
Confiance renouvelée à Mouassa**

L'entraîneur Kamel Mouassa bénéficie de la "confiance totale" de la part de la direction de son club, l'ASM Oran, malgré la détérioration des résultats de l'équipe depuis le début de la phase retour du championnat de Ligue 2 algérienne de football, rendant plus compliquée sa mission dans la course à l'accès.

Le vice-président de la formation oranaise, Mohamed Saâdoune, a défendu son entraîneur mercredi, assurant que Mouassa "n'est pour rien" dans les résultats mitigés des Vert et Blanc depuis quelque temps.

"Nous payons beaucoup plus les frais du mauvais arbitrage, notamment lors des deux précédents matches contre l'USM Bel Abbès (0-0) et l'O. Médéa (1-1)", a déclaré à l'APS, le N.2 des gars de Mdina Jidida. Co-leader avec l'USMBA à l'issue de la phase aller, l'ASMO a reculé à la troisième place, ex aequo avec l'US Chaouia, après quatre journées du début de la deuxième manche de la compétition durant lesquelles l'équipe s'est contentée de quatre nuls, dont trois à domicile. Cette baisse de régime a vite provoqué un débat autour de l'avenir de Mouassa à la barre technique du club, jusqu'à évoquer dans les milieux de l'ASMO, une éventuelle séparation avec lui en cas d'une nouvelle contre-performance des Oranais sur le terrain de l'USC vendredi pour le compte de la 20e journée du championnat. Mais le vice-président du club s'empresse pour rassurer son coach, affirmant que le natif de Guelma poursuivra sa mission "quels que soient les prochains résultats" de l'équipe. "Mouassa a fait ses preuves depuis qu'il est avec nous. Ce n'est pas une contre-performance qui va nous faire changer d'avis à son propos", a précisé Saâdoun, qui demeure confiant dans les chances de son équipe de disputer l'accès. "Au cours de la même période de la saison passée, nous luttions pour notre maintien. Cette saison, on joue la montée et on a de réelles chances pour accéder. Cela renseigne, on ne peut plus, sur le bon travail accompli par Mouassa depuis son arrivée à l'ASMO", s'est félicité le même responsable. Mouassa avait atterri dans le club d'Al-Bahia au milieu de l'exercice passé en remplacement de Si Tahar Cherif El Ouezzani. Son arrivée avait permis aux Oranais de quitter la zone rouge et terminer l'exercice à une place honorable.

APS

## est-il au juste ?

A l'USMA la stabilité est notre devise, que ce soit chez les joueurs ou bien au niveau du staff technique. Al'issue de cette saison, nous allons faire un bilan avec l'entraîneur, et lui proposer éventuellement l'idée de prolonger son bail, surtout dans le cas où il parviendrait à mener le club vers le titre. Je précise qu'on n'a jamais retenu un coach contre son gré, si Velud veut quitter l'USMA en fin du championnat, nous lui souhaitons bon vent.

**Parlons maintenant du jeune Zineddine Ferhat (20 ans) qui est entraîné de s'affirmer au point d'être récemment convoqué en Equipe nationale pour le match amical du 5 mars face à la Slovénie...**

C'est un gentil garçon, aux grandes qualités, et qui a une bonne marge de progression. S'il vient d'être appelé en sélection, c'est qu'il le mérite. Je lui souhaite de rester le plus longtemps chez les Verts.

**Mais l'USMA pourrait bien perdre ses services, d'autant qu'il est fortement convoité en Europe...**

Vrai dire, nous avons reçu plusieurs propositions pour Ferhat, dont celle de Montpellier (Ligue 1/France), mais je ne préfère pas en dire plus, du moment que nous sommes en pleine saison. Une chose est sûre, Ferhat devrait quitter le club à l'issue de la saison.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (20<sup>È</sup> J) : MCA - USMA

# MCA-USMA à l'affiche, duel passionnant en bas du classement

La 20<sup>È</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue ce samedi, sera marquée par le derby algérois tant attendu entre le MC Alger et l'USM Alger, alors que l'ES Sétif accueillera l'ASO Chlef, dans un match qui promet.

Traversant une période assez faste, avec trois victoires de suite toutes compétitions confondues, le MCA (3e, 33 pts) aura à cœur de s'offrir l'USMA, qui carole en tête avec l'ESS, avec 39 points chacune.

Les mouloudéens qui restent sur deux défaites, lors des deux dernières oppositions face à l'USMA, aborderont cette rencontre, prévue cette fois-ci au stade Mustapha-Tchaker de Blida après la fermeture de celui du 5-juillet, avec l'intention de l'emporter pour réduire l'écart sur leur adversaire du jour, mais aussi prendre leur revanche après avoir essayé un revers à l'aller (1-0).

De son côté, l'USMA espère rester sur sa dynamique de bons résultats et préserver son invincibilité enclenchée depuis plusieurs journées. L'Entente de Sétif recevra dans son antre du 8-mai-1945 la formation de l'ASO avec l'objectif de remporter le gain du match, et préserver ainsi sa place de co-leader.

Les Sétifiens, qui commencent à retrouver leurs repères, en témoignent les quatre victoires enchaînées depuis le début de la phase retour, devront tout de même rester vigilants face à des Chélifiens qui jouent pour le podium. La JS Kabylie (4e, 31 pts), accueillera une formation du CR Belouizdad (14e, 18 pts), sérieusement menacée par le spectre de la relégation.

## POUR "JET DE FUMIGÈNES", LORS DU MATCH FACE AU CRB Le MCA écope d'un avertissement et d'une mise en garde

Le MC Alger a écopé d'un premier avertissement avant sanction, pour "jet de fumigènes", lors du match face au CR Belouizdad (1-0) disputé vendredi dernier au stade du 20-aout, pour le compte de la 19<sup>È</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football. Outre cet avertissement, le MC Alger devra s'acquitter d'une amende de "200.000 DA, sans préjudice du remboursement des dommages causés avec une mise en garde adressée au club", précise la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). De son côté, l'USM El Harrach a été condamnée à verser 20.000 DA pour "conduite incorrecte" lors du match face à l'USM Alger. Le CRB Ain Fekroun devra payer pour sa part, une amende de 50.000 DA pour "mauvaise organisation", alors que la JSM Bejaia et le MC El Eulma sont sanctionnés d'une amende de 30.000 DA chacun pour "utilisation de fumigènes".

D'autre part, les joueurs Younes Sofiane (USMH), Chebira Abdellah (CABBA), et Benchrifa Hamza (JSK) sont sanctionnés d'un match de suspension et 20.000 DA d'amende pour "contestation de décision" pour le premier et "expulsion" pour les deux autres joueurs.

Concernant le championnat de Ligue 2 professionnelle, le joueur Bentiba Mohamed (ASM Oran) a écopé de trois matches de suspension et une amende de 30.000 DA après son expulsion lors de la rencontre contre l'O Médéa de la 19<sup>È</sup> journée.

Le joueur du CA Batna Bitam Abderrazak exclu face à l'US Chaouia (1-2) a écopé de deux matches de suspension et 30.000 DA d'amende, tandis que son coéquipier Soulah Samir est suspendu un match et une amende de 30.000 DA pour "contestation de décision".

D'autre part, l'entraîneur de l'O Médéa Nabil Neghiz, refoulé lors du match de son équipe face à l'ASM Oran, est condamné à un match de suspension et 30.000 DA d'amende. Le capitaine de l'USM Bel Abbes Farouk Belkaid, expulsé face à l'A Boussada (3-2), est suspendu deux matches plus une amende de 40.000 DA. La même sanction pour le même motif est infligée à Madi



Les Kabyles, auréolés de leur qualification en demi-finale de la coupe d'Algérie, n'auront d'autre alternative que de l'emporter pour espérer rester dans le cours pour une place sur le podium.

Le Chabab, battu à domicile lors de la précédente journée par le MCA (1-0), se complique davantage la situation et devra puiser dans ses ressources pour assurer son maintien, à commencer par ce déplacement périlleux à Tizi-Ouzou. Le CS Constantine (6e, 29 pts), éliminé en quart de finale de "Dame coupe" par une surprise équipe de la JSM Chérifa (division amateur), recevra le MC Oran (12e, 20 pts), avec l'intention de s'approcher du peloton de tête.

Le MCO, qui reste à 3 points du premier

relégable (CRB Ain Fekroun, ndlr), devra impérativement revenir avec un bon résultat de Constantine pour espérer mener à bien sa mission de sauvetage.

Dans le ventre mou du classement, le MCE Eulma (7e, 28 pts) et l'USM Harrach (9e, 26 pts) s'affronteront dans un match qui reste indécis et ouvert à tous les pronostics.

Les Harrachis, battus samedi à Omar Hamadi par l'USMA (2-1), seront appelés à réagir devant leur public face à des Eulmés, capables du meilleur comme du pire. La RC Arbaâ (8e, 27 pts) effectuera un déplacement difficile à Bejaia pour donner la réplique au MOB (11e, 21 pts), où le moins faux pas est interdit pour les locaux.

La JS Saoura (10e, 26 pts) et le CRB Ain

Fekroun (14e, 17 pts), vont en découdre dans une rencontre qui devrait revenir, à priori, aux locaux, dont les statistiques à domicile plaident en leur faveur.

Enfin, en bas du classement les deux relégables, le CABBA Arreridj (15e, 14 pts) et la JSM Bejaia (16e, 13 pts), s'affronteront lors d'un match capital à "six points", dans l'optique du maintien.

## Programme des rencontres

**Samedi 22 février :**

JS Kabylie - CR Belouizdad (15h00)  
CS Constantine - MC Oran (15h00)  
JS Saoura - CRB Ain Fekroun (15h00)  
MC Alger - USM Alger (16h00)  
USM Harrach - MCE Eulma (15h00)  
CABBA - JSM Bejaia (15h00) à huis clos  
MO Bejaia - RC Arbaâ (18h00)  
ES Sétif - ASO Chlef (18h00)

Classement	Pts	J
1. USM Alger	39	19
- ES Sétif	39	19
3. MC Alger	33	19
4. JS Kabylie	31	19
. ASO Chlef	31	19
6. CS Constantine	29	19
7. MC El-Eulma	28	19
8. RC Arbaâ	27	19
9. USM El-Harrach	26	19
- JS Saoura	26	19
11. MO Bejaia	21	19
12. MC Oran	20	19
13. CR Belouizdad	18	19
14. CRB Ain Fekroun	17	19
15. CABBA Arreridj	14	19
16. JSM Bejaia	13	19

## Les 2 clubs se partageront équitablement, un quota de 35.000 places

35.000 billets seront mis en vente par la direction de l'OPOW Mustapha-Tchaker à Blida à l'occasion du derby algérois MCA-USMA, prévu samedi prochain (16h00) pour le compte de la 20<sup>È</sup> journée de Ligue 1, a indiqué une source proche de la direction des Rouge et Noir.

Un quota qui sera réparti équitablement entre les deux galeries, qui auront donc droit à 17.500 places chacune. La même source ajoute que les billets seront mis en vente le matin du match, à partir de 8h00, dans des guichets séparés, pour éviter toute confusion.

Les supporters de l'USMA devraient bénéficier

des tribunes situées du côté Nord, au moment où leurs homologues du MCA auront droit aux gradins situés du côté opposé du stade.

Le match sera dirigé par l'arbitre international, Mohamed Bichari, qui sera assisté de Gourari et Bourouba, alors que le 4<sup>È</sup> arbitre est Bouzera, a indiqué la LFP sur son site officiel. Le grand derby algérois, prévu à 16h00, sera retransmis en direct sur le petit écran.

À la veille de cette 20<sup>È</sup> journée de Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place, avec 33 points.

## Nassim Bouchema (USMA) forfait face au MCA

### Mohamed Bichari au sifflet

L'arbitre international Mohamed Bichari a été désigné pour diriger le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida (16h00), dans le cadre de la 20<sup>È</sup> journée du championnat de football de Ligue 1, rapporte mercredi la Ligue nationale (LFP) sur son site. Bichari sera assisté de Gourari et Bourouba, alors que le 4<sup>È</sup> arbitre est Bouzera, précise la même source. A la veille de la 20<sup>È</sup> journée de la Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place avec 33 points.

Le milieu de terrain défensif de l'USM Alger, Nassim Bouchema, blessé, a déclaré forfait pour le "big derby" algérois contre le MC Alger, samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida (16h00), comptant pour la 20<sup>È</sup> journée du championnat d'Algérie de football de Ligue 1, a appris l'APS mercredi auprès du club de Soustara. Le joueur usmiste, victime d'une entorse au niveau de la cheville, s'est blessé lors du dernier derby algérois disputé samedi face à l'USM Harrach (2-1). Il a dû effectuer mercredi une séance d'entraînement en solo, à l'écart du groupe, précise la même source.

Par ailleurs, le staff technique des "Rouge et Noir", pourra compter à nouveau sur les services du latéral droit, Rabie Meftah, qui a purgé une suspension d'un match. A la veille de la 20<sup>È</sup> journée de la Ligue 1, l'USMA partage le fauteuil de leader avec l'ES Sétif avec 39 points chacune, alors que le MCA pointe à la troisième place avec 33 points.



Source : Wikipedia.fr

# Les stars du Mondial

## EDEN HAZARD



Eden Hazard, né le 7 janvier 1991 à La Louvière, est un joueur de football international belge qui évolue au poste de milieu offensif au Chelsea FC. Arrivé de Belgique au Lille OSC en 2005 pour terminer sa formation, Hazard y explose au plus haut niveau au poste d'ailier gauche. Élu meilleur espoir de Ligue 1 en 2009 et 2010 par l'UNFP, puis meilleur joueur de Ligue 1 en 2011 et 2012, il est considéré comme un grand espoir à son poste. Doté d'une excellente technique balle au pied, il se montre aussi bien capable d'animer le jeu de son équipe que d'être décisif devant le but.



### SON PARCOURS

Eden Hazard commence à jouer au football à Braine-le-Comte au Royal Stade Brainois puis à l'afc Tubize, où il arrive en 2003, à 12 ans. Eden Hazard se fait remarquer [Quand ?] lors d'un tournoi à Tubize par les recruteurs du LOSC qui lui proposent d'intégrer le club lillois. Il suit une formation scolaire en recevant des cours particuliers, ses convocations en équipe nationale ne le laissant pas suivre les cours normalement [réf. nécessaire].

Sélectionné pour le Championnat d'Europe de moins de 17 ans en 2007 avec l'équipe de Belgique, il réalise des performances saluées et mène son équipe jusqu'en demi-finale, où il inscrit le premier but du match. Mais les Espagnols égalisent et l'emportent finalement aux tirs au but (7-6).

Belgique contre le Kazakhstan le vendredi 7 octobre 2011 pour un match comptant pour les éliminatoires de l'Euro 2012.

Le 4 août 2011, le sélectionneur fédéral Georges Leekens publie une liste de 25 joueurs retenus pour les deux prochains matchs de l'équipe belge. Eden Hazard est écarté pour sanction disciplinaire. En effet, lors du match précédent face à la Turquie, Hazard avait ignoré son entraîneur lorsque celui-ci l'avait remplacé. En outre, il apparaît que Hazard était sorti du stade pour manger un hamburger, alors que le match n'était pas encore terminé. Suite à cette suspension Hazard répond par communiqué, et laisse sous-entendre qu'il pourrait prendre sa retraite internationale prématurément si cela devait perdurer. Par la suite, des informations circulent comme quoi Hazard n'aurait pas été suspendu pour avoir mangé un hamburger mais pour avoir insulté son sélectionneur suite à son remplacement : Leekens avait d'ailleurs déclaré précédemment : « le hamburger, je m'en fiche. Pour moi, Eden peut manger un hamburger après un match, ça ne me dérange pas du tout. Mais les trois matches de suspension, c'est pour beaucoup plus que ça ». Rien concernant cette rumeur n'a jamais été confirmé. Finalement, suite à un entretien entre Leekens et Hazard, le sélectionneur fédéral décide d'annuler la sanction. Le Belge n'a donc été suspendu que pour le match amical entre la Belgique et la Slovénie (0-0) 21. Le 25 mai 2012, il marque son deuxième but en sélection sur penalty face au Monténégro (match amical) et occupe pour la première fois en sélection le poste de numéro 10. Le 6 Février 2013, il marquera son troisième but lors du match amical face à la Slovaquie. Le 23 et 26 Mars 2013, lors de la double confrontation contre la Macédoine, contant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014, Eden marquera lors du premier match sur penalty victoire 0-2. Lors du deuxième match, il marquera l'unique but de la rencontre ce qui donnera un bon avantage au belges au classement lors de cette campagne qualificative. Le 11 Octobre 2013, la Belgique joue son avant dernier match qualificatif contre la Croatie et l'emporte 1-2 grâce à un doublé de Romelu Lukaku, qui donnera la première qualification depuis 12 ans à la Belgique pour une coupe du monde. Eden disputa tout le match et participera par la même occasion à son premier grand tournoi avec sa sélection nationale.

### Palmarès

- Champion de France en 2011
- Vainqueur de la Coupe de France en 2011
- Finaliste du Trophée des champions en 2011
- Finaliste du Community Shield en 2012
- Finaliste de la Supercoupe de l'UEFA en 2012, 2013
- Finaliste de la Coupe du monde des clubs en 2012
- 2013 : Nommé au prix du jeune joueur de l'année PFA
- 2013 : Nommé au prix du joueur de l'année PFA
- 2013 : Membre de l'équipe type de Premier League en 2012-2013.
- 2013 : Nommé au prix du Ballon d'or

## DIPLOMATIE

## M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de la République de Singapour en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi M. Mohamed Alami Musa, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Singapour auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Singapour, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## OMRA

## L'ONHO suit de près l'affaire des pèlerins bloqués en Arabie saoudite



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghamallah, a indiqué, jeudi à Alger, que l'Office national du hadj et de la omra (ONHO) suit de près, en collaboration avec le consulat d'Algérie à Djeddah, l'affaire des pèlerins algériens qui sont restés bloqués en Arabie saoudite. Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence nationale du secteur organisée à Dar El-Imam, M. Ghamallah a souligné que l'ONHO, suivait en collaboration avec le consulat algérien à Djeddah l'affaire des Algériens qui sont restés bloqués en Arabie saoudite, l'agence de tourisme organisatrice de leur voyage ayant égaré leurs passeports.

Le ministre a affirmé qu'il rencontrera ultérieurement le directeur général de l'ONHO, Cheikh Berbara, pour examiner la question. 97 pèlerins algériens qui ont effectué la omra aux Lieux Saints sont bloqués depuis huit jours en Arabie saoudite, le guide de l'agence de tourisme organisatrice de leur voyage ayant égaré leurs passeports.

## ALGÉRIE - FRANCE

## Le premier ministre reçoit l'envoyé spécial du président français pour la préservation de la Planète

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger l'envoyé spécial du président français, François Hollande, pour la préservation de la Planète, Nicolas Hulot, indique un communiqué du cabinet du Premier ministre.



«L'audience a été l'occasion d'aborder les questions liées à la promotion de l'économie verte, ainsi que les perspectives de son développement et de sa valorisation, et ce, en préparation de la



conférence de Paris (France)», précise le communiqué.

• La rencontre, qui s'est déroulée en présence de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, «a permis aux deux parties d'échanger sur les enjeux environnementaux à venir en Afrique et dans le monde», souligne-t-on de même source.

## M. HULOT :

## Il est nécessaire d'appréhender les enjeux environnementaux collectivement

Il est nécessaire d'appréhender les enjeux environnementaux collectivement car c'est la «famille humaine» qui est confrontée à ces enjeux, a indiqué mercredi à Alger, l'émissaire du président français François Hollande pour la préservation de la planète, Nicolas Hulot.

«Je crois que nous allons de déconvenance en déconvenance, mais si nous sommes capables d'appréhender les enjeux collectivement, car c'est toute la famille humaine qui est confrontée à ces enjeux, peut être que cela va nous pousser à voir autrement», a-t-il précisé lors d'un point de presse organisé autour de la problématique de l'environnement.

L'écologiste a souligné que cela permettra également de «ne pas voir seulement ce qui nous sépare mais aussi ce qui nous rapproche et ce que nous avons en commun à communiquer dont «les origines et le destin». La visite du militant écologiste

qui s'est étalée du 18 au 21 du mois courant, entre dans le cadre de la préparation de la conférence Paris climat 2015 (COP21).

M. Hulot a considéré qu'il ne suffit pas de mobiliser la science, l'économie et la technologie pour faire face à la problématique écologique et environnementale, «car dans ce cas on ne fera que repousser le problème», mais plutôt, il existe des préambles dont «la notion de solidarité» à laquelle il a appelé, et qui «ne devrait incarner ni le temps, ni l'espace», a-t-il souligné.

«Je ne suis pas là pour parler au nom de mon pays dont je suis fier, mais au nom des générations futures qui ne sont pas représentées et dont on joue avec leur propre avenir». Nicolas Hulot aura, lors de son séjour en Algérie, des entretiens avec des personnalités agissantes dans le domaine de l'environnement et des visites à des projets à l'instar du grand projet de réhabilitation d'Oued El-Harrach.

## JUSTICE

## M. Louh annonce la révision du découpage judiciaire de la wilaya d'Alger

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a annoncé jeudi à Alger la révision du découpage judiciaire de la wilaya d'Alger qui tiendra compte du nombre croissant de la population et de l'activité commerciale et leur impact sur les divers contentieux traités par la justice. Lors d'une visite aux tribunaux et la Cour de justice d'Alger, M. Louh a affirmé l'installation d'un groupe de travail composé de cadres du ministère de la Justice et d'autres services et secteurs, dans l'objectif de réviser le découpage judiciaire de la wilaya d'Alger. Dans le cadre de ce plan «il sera procédé à la construction d'une nouvelle Cour de justice à Alger qui tiendra compte de toutes les données de modernisation à moyen et long termes, en insistant notamment sur une bonne formation des ressources humaines du secteur de la justice», a-t-il ajouté. Concernant la modernisation du secteur de la justice, le ministre a souligné la nécessité d'appliquer les nouvelles techniques pour faciliter le travail judiciaire et partant le service public au profit des justiciables. Il a indiqué qu'à partir du 25 février prochain «les cours



de justice seront reliées à la base de données nationale relative aux antécédents judiciaires, ce qui permettra à la personne concernée de retirer le casier judiciaire sur-le-champ».

Toutes les cours seront reliées à partir de ce jeudi au Centre national des données relatives aux registres prouvant l'arrestation de moudjahidine de 1954 à 1962. Les bénéficiaires peuvent obtenir ces documents sur-le-champ, a fait sa

voir M. Louh. S'agissant de la nationalité, il est possible de l'obtenir sur-le-champ sans avoir à fournir un nouveau dossier, et ce sur simple présentation de la carte d'identité nationale, a ajouté le ministre. En vue de faciliter le travail judiciaire et le service public, M. Louh a annoncé que quatre Cours seront dotées de la vidéo-conférence. Cette procédure sera élargie, a-t-il dit, à d'autres Cours dans le futur afin de permettre aux magistrats d'auditionner les témoins à distance. Lors de sa visite à certains établissements judiciaires, notamment l'inspection du projet de réalisation du tribunal de Dar el Beida, le ministre a relevé le retard accusé dans la réalisation de certains projets du secteur dans la wilaya d'Alger. Il a à ce propos appelé les responsables à accélérer les travaux pour alléger la pression sur les autres tribunaux.

Concernant l'affaire Sonatrach 2, M. Louh a fait savoir que «les dossiers existant au niveau des juridictions sont traités conformément à la loi». «Nous devons laisser la justice faire son travail», a-t-il martelé.